

CRÉTEIL

SOLIDARITÉ

Réseau de Santé
Centre territorial de ressources ville/hôpital
« santé et vulnérabilité »

RAPPORT D'ACTIVITE
2019



I. PREAMBULE : POINTS FORTS 2019	3
II. PRESENTATION	7
II – 1 - Identité du Réseau : Réseau de Santé de Créteil Solidarité	7
II – 2 - Historique	7
II – 3 – Domaines d'intervention et population	7
II – 4 - Objectifs de l'Association	8
II – 5 - Organisation et fonctionnement	9
III. LES MISSIONS DU RESEAU (Cf fiches en pages suivantes)	10
III – 1 - Accompagnement des parcours des personnes vulnérables	11
III – 2 - Appui aux professionnels	19
III – 3 - Prévention et Promotion de la Santé - Insertion et santé	28
IV. REPRESENTATION ET INTERVENTIONS 2019	39
V – ACTIONS NOUVELLES	44
VI. PARTENAIRES	49
VII. ENJEUX ET PERSPECTIVES	52

I. PREAMBULE : POINTS FORTS 2019

De l'exercice 2019, il semble nécessaire d'insister sur les principaux éléments ayant marqué l'année

I – 1 - Regroupement du CCMS/PASS Externe du CHIC et de la PASS INTERNE en PASS Unique sous la gestion de l'Hôpital Intercommunal de Créteil

Les Conseils d'Administration de mai et juin 2019 ont entériné la décision de confier la gestion administrative et financière du CCMS de CRETEIL SOLIDARITE devenu en 2011 PASS Externe du CHIC à l'Hôpital Intercommunal de Créteil. La décision d'une gestion centralisée avec persistance de deux sites opérationnels avait été approuvée par le CODIR du CHIC et validée lors de la revue de contrat 2019 avec l'ARS. Au cours du dernier trimestre ce projet s'est transformé en regroupement des PASS en une PASS Unique portée par le CHI Créteil. Le Conseil d'Administration a entériné, en fin d'exercice, la décision de se séparer de la PASS Externe dont le fonctionnement persisterait intégré sur un seul site à une PASS Unique.

Malgré l'éventuelle fermeture envisagée pour la fin de l'année de la PASS externe de Créteil et son intégration à la future PASS unique, le Conseil d'Administration fait le constat que ce territoire reste très richement doté en structure de ce type avec trois PASS sur l'hôpital Henri Mondor (PASS médicale, PASS Psychiatrique et PASS Dentaire) ainsi qu'une seconde PASS médicale sur le CHIC, soit quatre PASS qui en deviendraient trois pour la seule ville de Créteil sur les 43 qui existent en Ile de France.

Il est suggéré de saisir cette occasion pour, dès le début 2020, faire un bilan sur ces trente années de pratique et partager une réflexion et analyse tout à la fois macro, sur les dispositifs, et micro, sur l'histoire locale de Créteil Solidarité et son territoire. L'objectif consisterait plus à laisser une trace, une mémoire qu'à procéder à une évaluation formelle.

Les membres du Conseil d'administration de l'association Créteil Solidarité réunis en juin 2019 ont validé la résolution suivante : « Le Conseil d'administration de l'association Créteil Solidarité, ... , décide de mettre un terme au portage par l'association de la gestion du Centre de Consultations Médicales et Sociales devenu PASS Externe qui accueille les publics vulnérables dans ses locaux de la Place Henri Dunant à Créteil. L'association Créteil Solidarité poursuit par ailleurs son activité de Réseau de santé et de Centre Territorial de Ressource *Santé et Vulnérabilité*. »

Le transfert de la gestion administrative et financière, ainsi que l'intégration de la PASS Externe en un seul dispositif hospitalier « PASS Unique » au CHIC sont actés au cours des derniers mois de 2019.

Pour Créteil Solidarité l'objectif a été de transférer l'ensemble de la gestion administrative et financière au CHIC tout en conservant ce qui était la mission originelle de Créteil solidarité : **l'accompagnement des parcours et les orientations.**

Cette restructuration a nécessité de passer par la douloureuse étape d'un licenciement économique de l'équipe composée de trois permanents qui faisaient fonctionner le dispositif. Cet épisode a pu se dérouler avec le minimum de difficultés grâce au soutien financier de l'ARS qui a permis à l'Association de supporter ces dépenses supplémentaires.

La mise en place de cette nouvelle organisation se fera dès le début de l'année 2020 et devra donner lieu à une évaluation en fin d'année.

I – 2 – Poursuite et évolution du programme dit « levée des freins » porté en 2018 par le Conseil Départemental et le FSE et soutenu pour 2019 et 2020 par un ensemble de partenaires institutionnels

Le projet déposé par le Réseau de santé de Créteil Solidarité à l'appel à projets lancé par le Conseil Départemental du Val de Marne a permis au cours de l'exercice 2018 d'élargir le chantier « accompagnement des parcours » et de donner une nouvelle mesure à la place de Créteil Solidarité dans les dynamiques territoriales liées à l'insertion et à la santé. L'implication de l'équipe de Créteil Solidarité et les résultats obtenus ont été positivement salués par les équipes et les responsables du Conseil Départemental en charge du dossier.

Créteil Solidarité a cherché au cours du premier semestre 2019 à construire un projet permettant de poursuivre la dynamique de cette action concernant spécifiquement les parcours de santé des publics les plus fragiles. Il s'agit donc de permettre la continuité de cette action concernant des personnes confrontées à des difficultés sociales (bénéficiaires du RSA et/ou autres minima sociaux ...) associées à des problèmes de santé.

Le constat effectué à partir de l'analyse des données issues de la première phase 2018 de ce programme a permis d'objectiver que plus de 60 % des personnes concernées étaient inscrites dans un parcours de soins dont le référent médical est bien un « médecin traitant » et, par ailleurs, restent en grande difficulté d'insertion sociale. L'étude a fait ressortir un besoin d'accompagnement et de soutien tant psychologique que social.

L'Association souhaitant poursuivre dans ce sens a monté un projet portant sur « accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables ». Le premier semestre de l'exercice 2019 a permis de finaliser le programme et de trouver plusieurs partenaires institutionnels pour le soutenir et le financer, certains partenaires se sont engagés à apporter leur appui sur les deux exercices 2019 et 2020.

Les partenaires institutionnels suivants ont répondu favorablement à cette démarche :

- le Conseil Départemental du Val de Marne
- la Région Ile de France
- la CPAM du Val de Marne
- l'ARS Ile de France et sa Délégation Départementale du Val de Marne
- Pôle Emploi, délégation départementale et régionale

Le projet a pu commencer à se déployer à la fin de l'été 2019 :

- premières réunions de sensibilisation avec les partenaires EDS et Pôle Emploi
- groupe de travail avec les responsables de l'action sociale du Département du Val de Marne
- recrutement et mobilisation de l'équipe de médecins généralistes

I – 3 – Participation à l'organisation territoriale des dispositifs d'appui en Ile de France et sur le Département du Val de Marne.

L'ARS Ile de France a réuni régulièrement au cours des années 2018 et 2019 plusieurs groupes de travail associant l'ensemble des acteurs des réseaux de santé aux représentants des MAIA et des CLIC pour structurer l'organisation des dispositifs d'appui à la coordination.

Un référentiel a été produit et la partition du Val de Marne en deux territoires a été confirmée : l'un situé à l'Ouest autour de la PTA montée par ONCO 94 et le second à l'Est autour du Réseau Partage.

Ces DAC seront complétés pour les questions relatives à la santé mentale, aux addictions et à la vulnérabilité par une « composante » constituée à l'Ouest de deux Réseaux de santé RAVMO et DEPSY regroupés dans la « Maison commune : addiction, troubles mentaux et santé 94 Ouest » et à l'EST sur un regroupement de deux réseaux historiquement « VIH, addiction et précarité » : CRETEIL SOLIDARITE et Visa 94-Boucles de Marne. De ce côté de la Seine, un rapprochement avec l'association Drogues et Société reste en projet.

L'évolution des Réseaux de soins ou de santé a été évoquée tant en CA qu'en Assemblée Générale, leur regroupement pour fusionner dans des Dispositifs d'Appui à la Coordination. En accord avec les représentants de l'ARS, Créteil Solidarité est reconnu comme Centre de Ressources « Santé et Vulnérabilité » qui ne sera donc pas contraint de s'intégrer dans le cadre du DAC 94 Est en cours de constitution, Créteil Solidarité sera partenaire du DAC mettant à disposition du dispositif son expérience et son expertise autour du croisement « santé et vulnérabilité ».

Par ailleurs, l'ensemble des DAC mais aussi des MAIA et certains CLIC etc., constitueront des ensembles régionaux et une organisation nationale appelée Fédération nationale d'Appui à la Coordination des parcours de Santé est créée.

Créteil Solidarité aura à s'impliquer dans et pour la structure FACS francilienne notamment pour y animer la réflexion et soutenir les actions transversales autour des réponses aux besoins de santé des publics fragiles.

I - 4 – La participation aux instances notamment au fonctionnement du RÉSIF, de la CRSA et du CTS du Val de Marne.

Dans le cadre de ses différentes missions l'Association Créteil Solidarité et l'équipe d'animation de l'Association ont été amenés au cours de l'année 2019 à travailler avec de nombreux partenaires institutionnels tant régionaux que départementaux (CRSA, CPAM, Région, Conseil Départemental, ARS, Conseil Territorial de Santé ...).

Du Côté du RÉSIF

L'équipe de Créteil Solidarité dont le Président a été pendant plusieurs mois Président du RÉSIF avant d'en devenir Vice-Président a activement participé au fonctionnement du RÉSIF : participation aux instances (CA et Bureau) et à plusieurs groupes de travail (RS, évaluation, formation...).

Du côté de l'ARS

Une des priorités de l'ARS en Ile de France consiste à regrouper les acteurs de la coordination dans une logique de « convergence des dispositifs d'appui ».

Plusieurs membres de l'équipe du Centre Territorial de ressources ont participé aux groupes de travail « convergence des dispositifs d'appui » mis en place par la Direction de la stratégie de l'ARS Ile de France. Ils ont éprouvé quelques difficultés à suivre le rythme accéléré imposé par la stratégie de « convergence des dispositifs » développée par l'ARS.

La place laissée aux acteurs intervenant dans la lutte contre les inégalités de santé face aux populations vulnérables nécessite d'être marquée et reconnue. L'équipe de Créteil Solidarité est disposée à contribuer à cette démarche.

Du Côté de la CRSA et du CTS du Val de Marne

Le Président de Créteil Solidarité a siégé en 2019 dans plusieurs groupes de travail et commissions de la CRSA. Il a participé notamment de façon régulière aux travaux :

- de la plénière de la CRSA
- de la Commission Spécialisée Prévention de la CRSA
- du Groupe Inégalités sociales et territoriales de santé de la CRSA
- du Groupe régional de Réflexion Santé Mentale

Du côté du Conseil Territorial de Santé, il a participé aux plénières et aux réunions de Bureau du CTS.

Il a co-animé en 2019, avec Didier HOTTE et Pascal CACOT, la Commission Spécialisée Santé Mentale du CTS du Val de Marne.

I – 5 – La fin des difficultés budgétaires.

L'exercice 2019 est bouclé, non pas avec un résultat négatif de plusieurs milliers d'euros comme ceux de 2017 et 2018, mais avec un résultat positif de près de 20 000 €.

Aussi dès le second semestre 2018, des mesures d'allègement des charges ont été prises et poursuivies en 2019.

Plusieurs postes n'ont pas été renouvelés en 2019 : celui du médiateur psychosocial, celui d'un chargé de mission « prévention et promotion de la santé » et plusieurs collaborateurs contractuels et/ou prestataires de services ont été amenés à réduire leur temps de travail.

De nouveaux partenariats financiers ont permis de porter et développer l'action « accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables ». Que l'ARS, la CPAM, le Conseil Départemental, la Région et Pôle Emploi soient remerciés de leur soutien à ce programme.

Ainsi à l'issue de l'exercice 2019 les comptes de résultats ont pu être redressés.

I . – 6 – La poursuite de la coopération internationale. PARTENARIAT CHI CRETEIL/HR BAFOUSSAM

Le Réseau de Santé de Créteil Solidarité a, au cours de l'exercice 2019, contribué à la poursuite aux côtés des équipes du CHIC, la coopération inter-hospitalière entre le CHI de Créteil et l'Hôpital Régional de Bafoussam (HRB).

Le partenariat associant le CHI Créteil et l'HR de Bafoussam qui était historiquement inscrit dans le projet ESTHER CAMEROUN a vécu en 2019 sa dixième année. Il répond à un double objectif

1. Jumelage inter-établissements
2. Accompagnement et soutien du programme de décentralisation vers les Unités de Prise en Charge (UPEC) périphérique, financé dans le cadre du C2D (programme d'effacement de la dette).

BAFOUSSAM est la 3ème ville du Cameroun, province de l'ouest, l'HRB en est l'hôpital de référence

Au cours de l'exercice 2019 deux missions ont été réalisées en janvier puis en octobre 2019

En janvier, l'objectif de la mission « sécurité sanitaire et démarche qualité » consistait à :

- 1 - **sécuriser la prévention du risque infectieux** essentiellement en chirurgie et dans le cadre du parcours de soins « mère-enfant » (bloc opératoire, chirurgie, néonatalogie et obstétrique)
- 2 – **poursuivre dans le champ de l'éthique et de la relation soigné/soignant la démarche d'amélioration de la qualité**, des capacités et des compétences des acteurs locaux (médecins, majors, infirmiers et accompagnateurs psycho-sociaux)
- 3 – assurer **dans la prise en charge et la prévention des PVVIH et de la néonatalogie la continuité de l'appui aux équipes** intervenant par des ateliers d'actualisation des connaissances (répondant aux besoins locaux)

En octobre, l'objectif de cette mission consistait à réévaluer les bases de la « poursuite du partenariat, c'est-à-dire :

- 1 – **rencontrer le Pr Enow Orock George, nouveau Directeur de l'Hôpital de Bafoussam et définir avec lui les modalités de la poursuite de la coopération** entre les deux établissements
- 2 – **poursuivre la recherche d'amélioration des capacités de l'HRB et de ses équipes dans le champ de :**
 - la démarche qualité
 - l'éthique et de la relation soigné/soignant,
 - le développement du pôle formation

3 – renforcer le lien avec les équipes concernées sur

- les savoirs et les compétences des acteurs locaux (médecins, majors, infirmiers et accompagnateurs psycho-sociaux) intervenant dans **la prise en charge et la prévention de l'infection à VIH**
- l'accompagnement du médecin et de l'équipe chargés du **domaine des soins palliatifs**
- **la continuité de l'appui aux équipes néonatalogie**

Cette mission s'est conclue par la réunion du Comité de suivi du partenariat qui a permis de définir avec le nouveau directeur les orientations stratégiques de demain.

II. PRESENTATION

II – 1 - Identité du Réseau : Réseau de Santé de Créteil Solidarité Centre Territorial de ressources Ville /Hôpital « santé et vulnérabilité »

Association Créteil Solidarité

Place Henri Dunant - 94000 CRETEIL

Téléphone : 01 48 99 62 14 - Télécopie : 01 49 81 90 05

N° SIRET : 343 534 15200024

CENTRE Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC)

40 avenue de Verdun - 94000 CRETEIL

Téléphone : 01 45 17 54 96 - Télécopie : 01 45 17 55 66

II – 2 - Historique

Trente ans d'existence et de pratiques

Créée le 30 juillet 1987 par des médecins libéraux, Créteil Solidarité, est une association régie par la loi de 1901. **Son objet est de contribuer à l'amélioration de l'accès aux droits et aux soins des personnes et des familles en difficulté en accompagnant les parcours de santé comme en apportant un appui aux professionnels confrontés à ces populations.**

L'association, soutenue depuis sa création, par le Député Maire et de la Ville de Créteil, le Conseil Général du Val de Marne et l'Etat, est implantée sur le territoire de la commune de Créteil, elle développe également ses actions sur une douzaine de communes mitoyennes de la Ville Préfecture.

L'association Créteil Solidarité, porteur juridique et promoteur du Réseau de Santé de Créteil s'est inscrite depuis 2000, dans les dispositifs successifs de financement et de développement des réseaux.

Le Réseau de Santé, associe l'équipe permanente de Créteil Solidarité, les « médecins généralistes relais », les équipes du CHI Créteil et leurs partenaires locaux.

II – 3 – Domaines d'intervention et population

1. Domaines d'intervention

Le Réseau de Santé de Créteil Solidarité assure une fonction de Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité ». Il remplit une fonction de dispositif de coordination assurant une mission d'accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables ainsi qu'une mission d'appui, de soutien et d'accompagnement des professionnels de proximité intervenant auprès de ces populations.

2. Populations et territoires

La population est constituée de personnes et de familles en difficulté d'accès aux soins. Il est donc question des populations en situation de précarité ou de vulnérabilité, pour différentes raisons identifiées :

- ▶ Facteurs liés au public lui-même : jeunes, personnes âgées, adultes isolés, personnes en situation de handicap, personnes migrantes ou réfugiées.
- ▶ Difficultés d'ordre social et/ou professionnel : précarité économique, perte de revenus, d'emploi, de logement.
- ▶ Difficultés d'insertion et d'intégration (repérage système de santé, culture, langue...).
- ▶ Difficultés psychologiques : isolement, souffrance psychosociale, mal être.

- ▶ Facteurs liés à des pathologies graves, invalidantes ou intercurrentes : VIH, viroses chroniques, dépendances.

Le territoire couvert par le Réseau couvre 14 communes du Val-de-Marne situées à l'Est de la Seine ce qui correspond à plus de 500 000 habitants (577 335 habitants/Insee 2017).

COMMUNE	POPULATION (Insee 2017*)	IDH-2** (2012)
Alfortville	44 063	0.51
Boissy-Saint-Léger	16 426	0.54
Bonneuil-sur-Marne	18 039	0.41
Champigny-sur-Marne	77 992	0.50
Charenton-le-Pont	30 568	0.71
Choisy-le-Roi	45 552	0.52
Créteil	91 120	0.57
Joinville-le-Pont	19 282	0.68
Limeil-Brévannes	27 336	0.6
Maisons-Alfort	55 988	0.66
Saint-Maur-des-Fossés	75 759	0.73
Sucy-en-Brie	26 709	0.66
Valenton	14 865	0.44
Villeneuve-Saint-Georges	33 545	0.47
TOTAL GENERAL	577 544	

*Millésime 2017 valable au 1/01/2020

**IDH 2. Indice de Développement Humain : Il croise les dimensions "niveau de vie", "santé" et "éducation". Il présente ainsi une vision synthétique de l'aspect multidimensionnel du développement sur le territoire concerné. L'IDH-2 est calculé à l'échelle régionale.

Ce territoire représente 41.60 % de la population du département du Val-de-Marne et 11,40 % de la population francilienne.

Cependant il est important de souligner que le Réseau couvre une mosaïque de territoires administratifs, mais un seul et unique territoire opérationnel, celui des pratiques. En effet, le réseau de santé de Créteil Solidarité est un réseau d'accès aux soins, son territoire ne peut être un simple territoire administratif car il couvre au moins quatre territoires administratifs différents concernés et non superposables :

- ▶ Territoire du contrat de ville de Créteil.
- ▶ Territoire de la Communauté d'agglomération de la Plaine centrale du Val-de-Marne.
- ▶ Territoire du bassin de recrutement du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.
- ▶ Territoire de santé du SROS.

II – 4 - Objectifs de l'Association

L'association CRETEIL SOLIDARITE intervient depuis 30 ans en faveur des personnes vulnérables et des familles fragilisées qui vivent souvent des situations d'exclusion sanitaire et sociale. Il s'agit de renforcer, dans une démarche de pratiques coopératives en réseau, l'accès aux soins et à la prévention pour ces publics, souvent éloignés des structures de droit commun.

Parallèlement, l'association a mis en place depuis plus de 20 ans, une démarche formalisée de promotion de la santé dans les quartiers à la fois en direction des publics fragilisés (quartiers politique de la ville, établissements scolaires, missions locales, PLIE...).

L'association s'adresse également aux professionnels relais intervenant auprès de ces populations (appui, accompagnement, formations-action, séminaire, groupes d'analyses des pratiques et de régulation ...).

Les objectifs définis dans les statuts lors de la création de l'association n'ont pas varié :

- ▶ Faciliter l'accès aux soins et aux droits et soutenir la prise en charge de la santé par les personnes elles-mêmes (promotion de la santé, prévention, accès à l'information...),
- ▶ Accompagner les parcours de santé des publics vulnérables afin de permettre leur intégration dans le système de distribution de soins de droit commun et dans la vie de la cité,

- ▶ Renforcer la qualité de la prise en charge de ces personnes en respectant les protocoles et les modalités construites et adoptées par les équipes de CRETEIL SOLIDARITE et les membres du Réseau,
- ▶ Favoriser l'accès aux droits et l'information sur les droits potentiels des personnes/familles,
- ▶ Améliorer l'orientation vers les professionnels de santé et les structures sanitaires et sociales,
- ▶ Promouvoir l'accompagnement et le suivi des parcours de santé des personnes vulnérables,
- ▶ Développer et organiser la coordination des intervenants sanitaires et sociaux, et donner une cohérence aux actions comme aux acteurs,
- ▶ Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales et territoriales de santé
- ▶ Faciliter les pratiques coopératives en santé et la concertation pluridisciplinaire, en mobilisant le plus largement possible l'ensemble des acteurs concernés,
- ▶ Intégrer l'action de CRETEIL SOLIDARITE et du Réseau à l'ensemble des projets de santé visant ces populations sur le territoire concerné, dans le cadre des orientations stratégiques de santé publique, au plan national et local,
- ▶ Développer la coordination d'appui aux professionnels, c'est-à-dire l'accompagnement et la formation des acteurs du Réseau de santé de CRETEIL SOLIDARITE et de ses partenaires,
- ▶ Produire une analyse de son activité relative à la prise en charge des personnes et des usagers (pathologies, problèmes et besoins de santé...).

II – 5 - Organisation et fonctionnement

Le Conseil d'Administration (cf annexe) est composé de 16 membres, 8 personnes qualifiées et de 8 invités permanents. Durant l'année 2019, il s'est réuni **deux fois**.

L'équipe salariée du Réseau est composée de 12 professionnels salariés et une stagiaire auxquels se joignent une équipe de chargés de projet (psychologues, formatrice en santé et santé sexuelle, médecin, psychiatres...) sollicités en fonction des spécificités des projets et programmes.

L'équipe du centre de consultations médicales et sociales/PASS EXTERNE du CHI CRETEIL était composée de trois salariés permanents (assistante sociale, agent d'accueil et d'orientation et psychologue).

III. LES MISSIONS DU RESEAU (Cf FICHES EN PAGES SUIVANTES)

III – 1 - ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DES PERSONNES VULNÉRABLES

III – 2 - APPUI AUX PROFESSIONNELS

III – 3 - PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ - INSERTION ET SANTÉ

III – 4 – REPRÉSENTATION ET COMMUNICATION

Accompagnement des parcours des personnes vulnérables

Accompagnement des parcours des personnes ayant consulté à la PASS Externe du CHI Créteil / Centre de consultations médicales et sociales de Créteil Solidarité.

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>La mission d'accompagnement de parcours et d'accès aux soins dévolue au Réseau consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner et soutenir les parcours des personnes vulnérables se présentant aux deux PASS (Externe et Interne) du CHI Créteil. ▪ Orienter vers les acteurs de santé de la ville les personnes après ouverture des droits ▪ Apporter son appui aux équipes des deux PASS. <p>Le centre de consultations médicales et sociales (CCMS) de Créteil solidarité a été créé en 1987. Le CCMS a été reconnu comme PASS externe de l'hôpital Intercommunal de Créteil en 2011. Une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) est un dispositif de consultations médicales et d'accompagnement social favorisant l'accès aux soins des personnes vulnérables.</p>
Objectifs	<p>Les objectifs sont l'accès aux soins et l'accompagnement pour le retour vers le système de soins de droit commun. Dès l'origine, le centre de consultations de Créteil Solidarité a toujours favorisé l'accès aux soins des personnes vulnérables/en situation d'exclusion, et œuvré pour assurer leur accompagnement et leur retour vers les structures de santé de droit commun.</p>
Déroulé de l'action	
Public cible	Personnes en difficultés d'accès aux soins.
Méthodes et moyens	<p>L'activité pluri-professionnelle et pluridisciplinaire de la structure s'organise autour des consultations médicales et entretiens avec une assistante de service social : tous les matins sans rendez à partir de 9h</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultations médicales ▪ Entretiens avec une assistante de service social ▪ Entretiens avec une psychologue clinicienne ▪ Permanences de vaccinations gratuites Val de Marne (Croix Rouge – ARS) ▪ Permanences « services sociaux » CPAM Val de Marne
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	1 cadre de santé, 1 MG référent, 12 MG attachés consultants, 1 Assistante Sociale, 2 agents d'accueil et d'orientation, 1 psychologue clinicienne.
Partenaires	CHI Créteil – ARS – Conseil Départemental -Territoire GPSE Avenir – CHU Mondor – CPAM du Val de Marne – CCAS des communes du territoire – ATD Quart Monde – EMMAUS - COMEDE – France Terre d'Asile – Médecins du monde – Migration santé – Centre Primo Levi...
Résultats	Cf tableau page suivante et/ou Bilan d'activité des PASS.
Perspectives	<p>Le transfert de l'activité de la PASS externe à la PASS interne du CHI est effectif depuis le 1/01/2020.</p> <p>Créteil Solidarité se consacrera dorénavant à l'accompagnement des parcours des personnes en situation de vulnérabilité.</p>

Accompagnement des parcours des personnes ayant consulté à la PASS Externe du CHI Créteil / Centre de consultations médicales et sociales de Créteil Solidarité

Résultats et éléments d'analyse

Au cours de l'exercice 2019, l'équipe de la PASS Externe a accueilli **486** personnes dont :

- ▶ **235** patients primo-consultants.

et ont réalisé :

- ▶ **613** entretiens sociaux
- ▶ **421** consultations médicales
- ▶ **353** entretiens effectués par la psychologue clinicienne 529 RDV pris pour une file active de 74 patients (57 hommes et 17 femmes) dont 47 nouveaux dossiers.
- ▶ **9 séances de vaccination** organisées par la plateforme de vaccination :
 - 41 personnes vaccinées ;
 - 77 vaccinations effectuées (DTP : 45%, ROR : 31%, méningite : 15%)
- ▶ **108 orientations en ville ou auprès de centres de santé ont été effectuées.** Il ne s'agit pas juste d'un travail d'adressage, mais également de faire le point de l'accompagnement médico-social pour en imaginer sa poursuite ailleurs
- ▶ En ce qui concerne PRECAVIR (relativement aux viroses VIH, VHB et VHC), cf fiche suivante

Les patients consultants restent majoritairement des hommes. Au total, il s'agit d'une population de jeunes adultes (majoritairement entre 30 et 40 ans) ; Les patients de moins de 16 ans sont redirigés et pris en charge par les équipes de la PASS « pédiatrique » du CHI de Créteil (vacations pédiatres).

Une grande partie d'entre eux sont originaires d'Afrique subsaharienne et du Maghreb.

En dehors des problématiques liées à la vaccination et à la prévention la typologie des problèmes médicaux rencontrés reste également identique (Ophtalmologie, Respiratoire et ORL, Cardio-vasculaire, Bouche et dents, Digestif, Gynéco-obstétrique, Urologie-néphrologie, Dermatologie, Infectieux, Psychiatrie, Santé Mentale, Neurologie.....)

Les patients sont des personnes en grande précarité avec un besoin d'accès aux soins pour des pathologies spécifiques : anxiétés, troubles du sommeil, problèmes dermatologiques, douleurs digestives et locomotrices, troubles gynécologiques.

En ce qui concerne la consultation psychologique, elle consiste en la prise en charge temporaire de personnes venues consulter en médecine générale au CCMS, et pour lesquelles il a été proposé un rendez-vous, au vu d'une fragilité psychique importante. Ces consultations peuvent également avoir lieu à la demande du patient. Ce rendez-vous permet une évaluation de la situation, un soutien et un accompagnement, avec une orientation vers des partenaires extérieurs si cela est nécessaire et si cela est possible.

Le public est essentiellement constitué de personnes en situation de vulnérabilité dont une partie demandeur d'asile. Les problématiques psychiques sont souvent liées aux séquelles de l'exil, du parcours d'exil et aux déterminants de la fuite du pays. Beaucoup d'entre eux ont été confrontés à des traumatismes graves. Jusqu'en 2018, les plus fragiles étaient pris en charge dans le cadre de la consultation spécifique post traumatique. Cette consultation n'a pu être maintenue en 2019, comme initialement prévu en raison de l'absence du médecin en charge.

Dans la continuité de la consultation spécifique, compte tenu de la fragilité des patients et de la difficulté à trouver un lieu d'orientation, les suivis sont souvent relativement longs. La durée du suivi est très souvent concomitante avec la procédure de demande d'asile. L'issue de la demande d'asile qu'elle soit positive ou négative modifie la situation sociale du patient, et produit une interruption du suivi.

Le sens du travail social à Créteil solidarité est **de soutenir la personne dans son parcours de vie, le temps qu'elle acquiert une autonomie qui lui permette le retour dans le système classique de distribution de soins dans le cadre du droit commun.**

Le public reçu reste sensiblement le même que les années passées. Ce sont des patients en grande demande, souvent victimes de violence, dont près de la moitié dit avoir subi un syndrome post-traumatique et très isolés en France. Ils viennent essentiellement par le « bouche à oreilles » ou adressés par les partenaires territoriaux dont la PASS de l'hôpital Henri Mondor quand elle sature. Les problématiques restent chaque année les mêmes : grande difficulté à se loger, à se nourrir, à se soigner avec une mention spéciale pour les femmes qui souffrent davantage du manque d'hébergement et elles sont en danger de harcèlement au quotidien dans la rue, la nuit. Outre les nouveaux patients, les « anciens » reviennent aussi parce qu'ils se retrouvent à nouveau en difficulté ou qu'ils souhaitent faire part du chemin parcouru et qu'ils trouvent toujours sur le site une écoute attentive et un sourire bienveillant.

**Programme PRECAVIR : « Précarité et infections virales chroniques »
Présentation et objectifs**

Justification et contexte	Dépistage et prise en charge des personnes vulnérables atteintes de viroses chroniques (VIH, VHB et VHC).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'accès au dépistage ▪ Faciliter la compréhension des facteurs de risque. ▪ Permettre à des personnes en situation de vulnérabilité, dépistées positives d'intégrer un parcours de soins et de santé dans le système général de distribution de soins. ▪ Accompagner les personnes concernées dans les parcours de santé ▪ Faciliter l'accès à l'information et à la prévention ▪ Démontrer la faisabilité du dépistage dans cette population ▪ Analyser les éventuels obstacles au dépistage. ▪ Mesurer la prévalence des infections à VIH, VHB et VHC au sein de cette population. ▪ Décrire les facteurs sociaux et géographiques éventuellement associés à la prévalence.
Déroulé de l'action	
Public cible	Primo-consultants des consultations d'accès aux soins (PASS Interne du CHIC et PASS Externe/CCMS).
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque patient majeur bénéficie d'une proposition d'inclusion dans le programme. ▪ Le médecin généraliste intègre dans son interrogatoire médical : la recherche de facteurs de risque, de protection et d'antécédents de dépistage pour les trois virus concernés. ▪ Toutes les données sociales et démographiques des patients concernés sont recueillies par un agent d'accueil et une assistante sociale
Calendrier	Le dispositif a été mis en place en mai 2007.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau de Santé de Créteil Solidarité. ▪ Le CHI Créteil. ▪ Pôle « Prévention et Accès aux soins ». ▪ Centre de dépistage anonyme et gratuit du SIDA (CeGGID). ▪ Médecins consultants. ▪ Praticiens Hospitaliers spécialisés. ▪ Equipe de coordination
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le CHI Créteil. ▪ L'ARS d'Ile de France.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'arrêt de travail précoce pour maternité de la chargée de mission n'a malheureusement pas permis de disposer des chiffres précis de l'activité 2019. ▪ Cependant à fin avril 87 personnes avaient été intégrées dans le dispositif et celui-ci a continué à fonctionner dans son intégralité, piloté par les équipes de la PASS interne.
Perspectives	Reprise de l'activité par la PASS unifiée du CHIC suite au transfert de l'activité de la PASS externe (CCMS) à la PASS interne.

Programme PRECAVIR : « Précarité et infections virales chroniques » Résultats et éléments d'analyse

Le programme PRECAVIR est une recherche-action portée par le Réseau Ville Hôpital et le Réseau de Santé de Créteil Solidarité. Ce programme a reçu le soutien du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil et de l'ARS d'Ile de France. Il vise à optimiser, dans une population primo-consultante fréquentant des consultations d'accès aux soins, l'accès au dépistage des infections à VIH, VHB et VHC. Dans le même temps, le programme PRECAVIR assure pour les patients séropositifs l'accès au suivi médical spécialisé, au traitement potentiel, ainsi qu'à un soutien psychologique individuel et collectif dans le cadre du dispositif PIVO.

En ce qui concerne cette action, elle a été ralentie et ne s'est pas déroulée comme prévu, à partir du second quadrimestre en raison de la maternité de la chargée de mission dédiée à l'action.

Du côté de l'accompagnement des parcours de santé des personnes vulnérables le premier semestre a été consacré à la recherche de partenaires et de financements complémentaires. Les premiers trimestres ont permis d'adapter le projet et de trouver des financeurs. Ceux-ci, tout comme l'ARS, n'ont formalisé leur accord qu'à l'issue du mois de juin et du mois de septembre pour le Conseil Départemental. Les enveloppes attribuées par le Département et par la Région ont donc été réparties sur les deux exercices 2019 et 2020.

Déroulement et modalités pratiques

Chaque patient majeur venu en consultation médicale pour la première fois à l'une des PASS du CHIC bénéficie d'une proposition d'inclusion dans le programme (consentement recueilli de manière orale). En cas de refus, les raisons invoquées par le patient sont recueillies par le médecin.

En cas d'accord, le dépistage se déroule de manière différente selon le site de consultation :

- ▶ A la PASS interne du CHIC, les patients sont prélevés immédiatement par l'équipe du CeGGID à la suite de sa consultation avec le médecin généraliste.
- ▶ A la PASS externe du CHIC, les patients sont orientés vers le site de prélèvement du CeGGID au sein des locaux du CHIC. Cette orientation est organisée de manière à maximiser les chances de réalisation effective du prélèvement.

Dans les deux cas, lorsqu'un patient est prélevé, un rendez-vous de consultation de médecine générale pour rendu des résultats, lui est proposé dans un délai maximum de dix jours. Un suivi régulier de ces résultats est réalisé afin de s'assurer qu'ils soient rendus aux patients dépistés. Lorsqu'un patient est dépisté positif, il bénéficie d'une orientation rapide vers une consultation spécialisée du CHIC (hépatogastro-entérologie ou médecine interne).

L'ensemble des données relatives à la proposition de dépistage PRECAVIR est recueilli : bons de prélèvement, antécédents de dépistage, prélèvements et informations administratives et sociales. La délivrance des rendus de résultats aux patients dépistés est vérifiée et le suivi médical spécialisé en cas de séropositivité est mis en place. Lors de la première consultation spécialisée, les patients francophones sont invités au groupe de soutien dans le cadre du dispositif PIVO.

Dispositif PIVO : Point accueil, Information et Orientation VIH Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Dispositif de permanence d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à l'attention des personnes vivant avec le VIH, le virus de l'hépatite B ou C. Depuis 2015, PIVO accueille également les patients atteints du VIH et d'hépatite B et C découverts dans le cadre du programme PRECAVIR.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les personnes vivant avec un des trois virus ▪ Faciliter l'accès à l'information ▪ Accompagner un parcours de soins et de santé adapté ▪ Renforcer l'articulation entre la ville et l'hôpital ▪ Permettre aux personnes concernées de créer du lien avec le secteur associatif
Déroulé de l'action	
Public cible	Personnes pour qui un accompagnement est nécessaire avant de pouvoir accéder à l'information et recourir aux parcours de soin et de santé.
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le premier contact se fait par Courriel ou téléphone. ▪ Entretiens individuels ou rencontres collectives (ateliers à thèmes autour d'un petit déjeuner convivial).
Calendrier	Le dispositif a été mis en place en 2011 et continue à fonctionner.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un comité de pilotage co-animé par le Réseau de Santé de Créteil Solidarité et le CHI Créteil. ▪ Un référent hospitalier. ▪ Une Coordinatrice. ▪ Une psychologue clinicienne. ▪ Une chargée de mission PIVO. ▪ Des médecins et/ou des soignants.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ARS Ile-de-France. ▪ CPAM 94. ▪ CHI Créteil. ▪ Région Ile de France.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 19 séances collectives réunissant un groupe de 8 à 12 personnes, soit un total de 133 personnes vues. ▪ 8 entretiens individuels avec la chargée de mission en santé sexuelle. ▪ 54 entretiens individuels avec la psychologue une diminution qui s'explique en partie par la mise entre parenthèses du dispositif PRECAVIR en raison du départ (pour maternité) de la chargée de mission. Il y a également eu des annulations dues à des difficultés économiques ou de transports. ▪ 8 personnes nouvellement inscrites en 2019 dans le dispositif. <p>La file active 2019 des rencontres collectives est de 32 patients.</p>
Perspectives	La poursuite de cette activité est programmée pour l'année 2020. Le dispositif va être « repensé » afin d'impulser une nouvelle dynamique et de faciliter l'accès à d'autres types de patients, comme par exemple ouvrir des groupes en soirée pour les salariés

Dispositif PIVO : Point accueil, Information et Orientation VIH Résultats et éléments d'analyse

Ce dispositif permet aux personnes d'identifier des relais de soins et d'être accompagnés par des intervenants spécialisés sur les maladies qui les affectent. Mais aussi, d'apporter aux médecins une possibilité d'orientation immédiate au sein de l'hôpital, avec une prise en charge rapide des patients. Ce faisant, P.I.V.O. favorise la possibilité de créer du lien social, de lutter contre l'isolement grâce aux rencontres collectives et individuelles.

Le public

- ▶ La majorité des participants sont des personnes ayant des parcours d'exil compliqués en attente de documents officiels. Leur parcours de vie est complexe : violences, violences sexuelles, tortures, ruptures, isolement, déracinement brutal, errance ...
- ▶ Concernant le VIH, le public est majoritairement féminin parmi les nouveaux participants de 2019. A contrario, dans le cadre des hépatites, les hommes sont plus nombreux parmi les nouveaux arrivants.
- ▶ Les patients sont orientés par le staff de l'hôpital Intercommunal de Créteil et de l'hôpital Henri Mondor (infirmiers, internes et médecins du de médecine interne, les équipes des PASS, établissements de santé partenaire, PREVACIR et Ceggid).

Les rencontres collectives

Les rencontres collectives se poursuivent au rythme de 2 par mois ; elles ont pour objectif :

- ▶ De rompre l'isolement social et créer des moments de solidarité, spécifiquement pour ceux en attente de papiers.
- ▶ De permettre un accompagnement psycho socio médical sur des thèmes en lien avec la maladie, le parcours de soins et le processus d'intégration sociale.

En 2019, les rencontres ont permis d'aborder et de renforcer des thématiques autour de la prévention et de la réduction des risques :

- ▶ **Point médical VIH et Hépatites** : point sur les traitements VIH/VHB/VHC; la contamination ; la PrEP VIH, le Ceggid.
- ▶ **Histoire de vie** : Vivre avec le VIH ; s'orienter en gynécologie ; la grossesse, la prostitution de survie
- ▶ **Des thèmes plus larges** : la peur de la mort, le couple, la place de la religion au quotidien.

Une sortie « hors les murs » au Parc Floral de Vincennes au début de l'été, a permis de montrer les possibilités de sorties notamment avec des enfants.

Les rencontres individuelles (sur rendez-vous)

La parole individuelle permet à chacun de progresser à son rythme, d'avoir un espace d'expression libre sans le regard du groupe. C'est un tremplin proposé par la chargée de mission en santé sexuelle ou/et la psychologue clinicienne pour apprivoiser doucement les personnes les plus fragilisées.

Les séances psychologiques individuelles sont un tremplin nécessaire aux parcours migratoires parfois complexes des usagers. En effet, dans une large majorité, les patients accueillis présentent des souffrances psychiques résultant de multiples traumatismes, de dépressions en plus de leur précarité sociale.

La vignette clinique de Léa 26 ans (nom d'emprunt), résume bien le profil de notre patientèle et leurs difficultés.

« Elle fait partie des trois jeunes mamans que nous avons accompagnées cette année dans le cadre du dispositif Pivo. Une fois rassurée que son enfant était protégé de son virus, grâce au suivi médical proposé sur le territoire, Léa se demandait comment elle allait pouvoir être mère d'un enfant issu d'un viol ? Comment pourra-t-elle le regarder en face ? Qu'est ce qu'elle lui racontera sur son père, plus tard ? Autant de questions auxquelles, elle ne trouvait pas de réponse. Pour Léa, le soutien à la parentalité était clairement posé.

Un long travail d'accompagnement a été nécessaire pour aider Léa à cheminer et à élaborer autour de ces questions tout en faisant une place à sa réalité de jeune maman. Très souvent, de telle situation nous amène à travailler avec la part d'ambivalence auprès de nos patients qu'on accompagne dans la bienveillance. Aujourd'hui, Léa s'est apaisée, elle joue pleinement son rôle de mère auprès de son enfant, son attitude est adaptée. Le travail en réseau avec le soutien des services de la petite enfance et les services sociaux ont été aussi d'une grande efficacité ».

Perspectives de 2020

Pour renforcer l'offre au plus grand nombre de personnes susceptibles d'avoir accès au dispositif, les flyers et les affiches vont être retravaillées et diffusées. De nouvelles rencontres avec les médecins infectiologues de l'Hôpital intercommunal et de l'hôpital Henri Mondor et les ACT de Créteil seront organisées pour préciser notre offre d'accompagnement. De même, les associations AIDES 94, Sida info services seront sollicitées pour mutualiser des actions pouvant intéresser les patient.e.s. Enfin, la possibilité de renforcer des actions sur des temps plus adaptés aux personnes ayant des emplois, soit en soirée ou le samedi matin, est à l'étude.

Dispositif de soutien psychologique Présentation et objectifs	
Justification et contexte	<p>Le dispositif a initialement été pensé et conçu en faveur des personnes vivant avec une pathologie chronique et celles touchées par le VIH/sida. Les réponses apportées aux personnes/patients VIH ont évolué et ont été renforcées successivement et de façon complémentaire dans le cadre des programmes « PIVO » et « PRECAVIR ». Le dispositif s'est ensuite ouvert à d'autres publics, notamment les personnes atteintes de cancer. Le Réseau ROC EST 94 a permis pendant plusieurs années de répondre aux besoins de nombreux patients.</p> <p>Depuis l'intégration de ROC Est 94 au réseau Partage 94, le dispositif de soutien psychologique a été élargi à l'accompagnement des personnes fragilisées et vulnérables quel que soit leur problème de santé. Il ne s'agit pas ici de proposer une psychothérapie mais un accompagnement temporaire suffisamment consistant pour favoriser l'expression et l'écoute active du « mal être » et de la souffrance psychosociale des personnes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner l'intégration dans des parcours de santé des personnes en situation de fragilité dans le champ de la santé mentale ▪ Promouvoir la santé mentale et l'accès aux soins des personnes adultes vulnérables. ▪ Assurer la mise en place de consultations de soutien psychologique en ville.
Déroulé de l'action	
Public cible	Personnes adultes vulnérables, en difficulté dans leur parcours de santé souvent en lien avec des difficultés d'ordre psychique et/ou d'insertion professionnelle.
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réception de la demande renseignée par le professionnel (fiche de signalement + note annexe). ▪ Analyse de la demande et du signalement en réunion de COPIL (toutes les 2 semaines). ▪ Si validation en COPIL : soutien psychologique mis en œuvre (entre 1 à 6 séances) et/ou éventuelles orientations vers les partenaires compétents.
Calendrier	L'action se déroule du 1/01 au 31/12. Bilan d'étape semestriel. Rapport annuel.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipe du réseau de santé de Créteil Solidarité dont le psychiatre référent. ▪ Psychologues cliniciennes libérales partenaires du réseau. ▪ Intervenants sociaux concernés par les situations ▪ Médecins généralistes et autres acteurs du champ sanitaire, médico-social, social ou socioculturel. ▪ Secteurs et inter-secteurs de psychiatrie (correspondants CMP, chef de pôle...).
Partenaires	Le dispositif de soutien psychologique s'inscrit dans un cadre régional et institutionnel soutenu par l'ARS IDF et le RÉSIF (Regroupement des Réseaux de Santé d'Île de France).
Résultats	<p>33 signalements reçus et examinés en 2019.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 23 patients ont bénéficié d'un avis favorable pour l'insertion dans le dispositif de « soutien et accompagnement psychologique » ▪ 8 réorientations : PASS externe du CHIC, CMP, Centre Françoise Minkowska , Réseau Partage , Psychiatre , médecin généraliste, Centre de souffrance au travail,. ▪ 2 abandons ou rendez-vous non honorés <p>Compte tenu de l'incertitude concernant le maintien des rémunérations spécifiques, aucune action de relance de l'activité n'a été réalisée en 2019 afin d'éviter d'intégrer des personnes dont le suivi ne pourrait plus être assuré faute de financement.</p>
Perspectives	Continuité de l'action sur 2020.

Dispositif de soutien psychologique

Résultats et éléments d'analyse

1. Nombre et origine des signalements 2019

- ▶ **33** signalements reçus et examinés en Comité de pilotage « Santé mentale soutien psy »
 - **60%** proviennent de structures d'action sociale et médico-sociale partenaires (AUVM 94, EDS et CCAS, Centre Socio Culturel , Missions locales , médecins traitants, médecins du CHIC, Emmaüs, ...)
 - **40%** proviennent des médecins de la Maison de santé Universitaire de Sucy en Brie .

2. Profil des patients

2.1 Sur la base des 33 signalements :

- **22** femmes pour une moyenne d'âge de 42 ans
- **11** hommes pour une moyenne d'âge de 35 ans
- Moyenne générale : 40 ans

2.2 Concernant les 20 patients ayant bénéficié d'une prise en charge effective :

- 13 femmes âgées de 35 à 52 ans
- 7 hommes âgés de 22 à 48 ans

Communes de domiciliation : Sucy- en- Brie, Créteil , Limeil-Brévannes, Boissy Saint Léger, Charenton...

3. Nombre de consultations réalisées en 2019 :

- **60** consultations pour ces 20 patients, certaines prises en charge seront finalisées sur 2020.
- D'autre part, certains patients ont décidé de ne pas poursuivre les séances, leurs problématiques ayant été résolues par ailleurs

4. Les problématiques rencontrées : Exemples

- « Melle présente des angoisses et un état dépressif liés à sa situation professionnelle, la peur de ne pas arriver au bout de cette formation est au premier plan. Ses difficultés financières la rendent très vulnérable et l'empêchent de voir son projet professionnel aboutir. Par ailleurs, Melle manque de confiance en elle, ayant vécu plusieurs situations d'échec professionnel et aussi dans ses relations de couple. »
- « Mme est mère de 4 enfants dont 2 à charge. Elle est célibataire et hébergée en CHRS. Mme sous des abords de « femme forte » se mobilise pour ne pas céder à l'abattement, la tristesse, la plainte laisse apparaître une grande fragilité psychique, très éprouvée par une histoire personnelle et familiale. (...) Elle s'est enfermée dans un mutisme et une solitude pour « tenir le coup » pour ses enfants. Elle est isolée et tient les relations à distance afin de ne pas avoir à parler d'elle par pudeur mais aussi par mécanisme défensif. Cet entretien a représenté pour elle une première rencontre avec la parole faisant surgir des souvenirs et des émotions tenus habituellement à distance. »
- « Mme est divorcée depuis 2 ans. Elle est mère de 3 enfants (un fils de 20 ans et une fille de 12 ans nés d'une première union et une fille de 3 ans). Mme a arrêté de travailler au début de sa dernière grossesse pour raison médicale. Elle était alors auxiliaire de vie et gagnait bien sa vie. Lors d'une première rencontre, Mme parlera beaucoup de son fils et du souci qu'elle se fait pour lui. Ce n'est que dans un 2ème temps qu'elle pourra parler d'elle. Elle témoigne d'une certaine assurance et a une tendance à passer à l'acte, elle refuse la peur. Elle fait état d'un parcours de vie semé de difficultés cependant, cela serait plus difficile depuis 2ans. Sa préoccupation par rapport à son fils entre en résonance avec sa propre histoire. Cela n'est pas sans générer des réminiscences et une angoisse de mort notamment. C'est ce qui fonde sa demande de soutien. Par ailleurs, elle est en prise avec un certain communautarisme bien qu'elle ait toujours cherché à s'en émanciper, en cela elle est assez isolée. »
- « Mr. a longtemps été en peine pour se construire et mettre le passé à distance. Il a peu, voire plus, de contact avec sa famille. Il a travaillé tôt pour avoir son indépendance. Il est parvenu à évoluer dans son emploi, a gravi les échelons et occuper des responsabilités de plus en plus importantes. Il a démissionné brutalement en 2017. Bien que retirant de la satisfaction dans ses fonctions, il a été en difficulté avec sa hiérarchie et s'est senti poussé à démissionner. Il a connu une longue période de questionnements envahissants, de ruminations et de mal être. Cela s'est apaisé mais est encore présent. Il s'investit beaucoup dans la pratique artistique qui constitue pour lui un véritable recours au quotidien en lui permettant de limiter les ruminations. Cependant, il peut avoir du mal à limiter ou canaliser l'énergie et le temps passé sur ses activités (« 24heures ne suffisent pas »), il se sent alors « électrique ». Il parvient à préserver des relations sociales mais se sent incompris et à distance des autres. »

Globalement des problématiques autour de violences conjugales, difficultés financières, maladies somatique (cancer, fibromyalgie, lombalgies ...), deuil..

La plupart des dossiers intégrés dans le dispositif ont eu des « sorties » positives, le cadre correspondant à leur situation. Pour les autres des suivis en CMP ou dans des centres de souffrance au travail ont été mis en place.

Appui aux professionnels

Formations de relais en santé : « Santé, environnement et habitat »

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>Enjeux majeurs de la réponse aux besoins et aux problèmes de santé des populations en situation de vulnérabilité, l'accompagnement et l'appui aux professionnels confrontés à ces publics est une priorité de santé publique.</p> <p>Il a été décidé, depuis plus de 10 ans, de mettre en place, en partenariat avec la DDASS du Val de Marne, un module de formation de relais destiné aux professionnels du secteur sanitaire et social exerçant sur le territoire. Dans un premier temps, un programme ciblé sur la prévention et la prise en charge du saturnisme et des problèmes de santé de la petite enfance a été développé en collaboration avec l'équipe santé/environnement de la DDASS.</p> <p>A la demande des partenaires l'accent a également été mis sur la santé environnementale et l'habitat.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux besoins et aux problèmes de santé des personnes et des familles les plus vulnérables ▪ Améliorer la connaissance et les compétences des participants sur les risques de santé liés à l'environnement et à l'habitat, ainsi qu'aux problématiques de santé mentale dans la cité ; ▪ Promouvoir le maillage des acteurs, l'échange de pratiques, la concertation pluridisciplinaire, les démarches coordonnées en réseau sur les territoires de référence ; ▪ Renforcer la capacité des participants au repérage, à l'analyse des situations à risque ; ▪ Accompagner les participants dans la construction collective d'outils ou de dispositifs spécifiques ; ▪ Contribuer à l'acquisition de savoir-faire techniques et relationnels, permettant aux professionnels relais de proposer aux personnes ou familles concernées, une information et des réponses adaptées à leurs besoins.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs associatifs et/ou institutionnels du Val de Marne qui interviennent auprès de ces publics ▪ Professionnels exerçant dans le domaine de la santé, de l'action sociale ou médicosociale et dans le secteur de la Politique de la ville
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation interactive animée par des professionnels et faisant intervenir des personnes ressources et/ou des experts. ▪ Une double évaluation : écrite et orale réalisée le dernier jour de formation
Calendrier	7 journées thématiques (1 fois par mois) entre octobre 2018 et juin 2019.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecins de santé publique, psychiatres, pédiatres, (praticiens hospitaliers et/ou universitaires), ingénieur du génie sanitaire, socio-anthropologue, sociologue, chargé(e)s de mission ...
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ARS, IdF et Délégation territoriale du Val de Marne. ▪ UNAFORMEC Ile de France. ▪ Conseil Départemental (Action sociale/EDS, PMI et Promotion de la santé). ▪ Territoire GPSE Avenir. ▪ Ville de Créteil, Direction de la Politique de la Ville. ▪ Contrat Local de Santé de Créteil ▪ Centre sociaux de Créteil. ▪ CHI Créteil et CHU Mondor. ▪ VALOPHIS et CRETEIL HABITAT.
Résultats	15 participants relais qui recommandent cette formation dans leurs équipes avec un taux de satisfaction très élevé.
Perspectives	La formation 2019/2020 a débuté et regroupe 15 participants.

Formation de relais « Santé, environnement et habitat »

Résultats et éléments d'analyse

D'une durée de sept jours, la formation a été élaborée et construite afin d'apporter aux stagiaires des outils pour mieux appréhender la complexité des liens transversaux entre la santé, l'environnement et l'habitat. En effet, questionner la santé équivaut à penser la santé notamment au travers du prisme du logement et de l'habitat. Pour cela, différentes personnes ressources et expertes dans leur domaine sont intervenues.

Les thèmes abordés sont :

J1 : Santé/Santé publique : des concepts aux pratiques. De la protection sociale et de l'accès aux droits
De la place du médecin généraliste et du travailleur social, des relations MG/intervenants sociaux

J2 : Santé Environnement et habitat indigne. Prévention et prise en charge du saturnisme

J3 : Pollution et santé-Clinique de l'adolescent. L'enfant et les processus d'attachement.

J4 : Psychiatrie, santé mentale. Santé mentale et accompagnement dans la cité.

J5 : Addiction et vulnérabilité, système de santé : organisation et acteurs

J6 : Santé et travail, habitat et santé mentale.

J7 : Méthodologie de projet, réseaux de santé, territoires et acteurs. Evaluation et clôture de la formation

Evaluation de la formation

Les participants se sont déclarés à :

- **72.2%** très satisfait de l'organisation générale et au contenu de la formation
- **88.9%** très satisfait des outils et méthodes pédagogiques
- **100%** prêts à recommander cette formation

Les principales idées retenues par le groupe sont :

- L'importance de la place de l'utilisateur
- Les indispensables liens avec les médecins psychiatres
- Le nombre important d'intervenants et de dispositif qui peuvent intervenir ou sont sollicités autour de la personne.
- Ecouter l'autre dans son environnement : interculturelité et ses différents aspects
- Nécessité d'agir en réseau, ne pas rester seul et solliciter les partenaires
- Foncer, dans le sens ne pas hésiter à interpeler
- Dimension et écart entre le travail prescrit et le travail réel
- Remise en question
- Oser prendre contact avec les médecins généralistes ou spécialistes pour l'intégrer dans la prise en charge de la personne.
- Rien n'est jamais acquis
-

Les motivations des participants restent les mêmes d'une année sur l'autre et les objectifs restent fondamentalement identiques :

- Améliorer les connaissances théoriques et pratiques pour mieux accompagner les personnes.
- Développer le partenariat et la connaissance du réseau local, pour éviter de se sentir seul, ou de ne recevoir qu'une réponse incomplète à une question précise.
- D'assurer une mission de professionnels relais sur un territoire donné
- De mieux connaître l'articulation entre le sanitaire et le social
- De mieux comprendre les liens entre la psychologie, le somatique et l'impact de l'environnement de l'environnement social.

Pour répondre aux demandes émises sur la dernière session, la durée de certains modules a été augmentée et une présentation croisée des missions et structures est réalisée sur la 3ème journée de la session en cours (2019-2020)

Formations de relais en santé : « Santé mentale et exclusion »	
Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Ce second volet de formation a été mis en place pour répondre à la demande des professionnels ayant déjà participé à la formation/action « Santé, Environnement et habitat » Il s'agit d'un module spécifique de formation de relais, complémentaire au premier, destiné aux professionnels de l'action sanitaire et sociale.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les réponses aux besoins de santé des personnes en situation de souffrance psychosociale ▪ Renforcer la connaissance et améliorer les compétences relativement à la santé mentale, à la psychiatrie et son organisation ▪ Sensibiliser les participants (professionnels relais et personnes ressources) sur les risques de santé mentale liés à l'isolement, la précarité, l'exclusion ... ▪ Accompagner les professionnels relais dans le champ de la santé mentale ▪ Soutenir ces intervenants dans le repérage, la prévention et la prise en charge des situations à risques de troubles de santé mentale ▪ Aider à la construction de pratiques collectives permettant de proposer aux personnes concernées des réponses adaptées (évaluation, orientation vers les structures de soins) ▪ Apporter aux professionnels les éléments de méthode pour favoriser le décloisonnement et le travail en réseau.
Déroulé de l'action	
Public cible	Professionnels de santé, de l'action sociale, travaillant en milieu institutionnel et/ou associatif, auprès des publics en situation de vulnérabilité ou d'exclusion sur le territoire du département du Val de Marne
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation en binôme, pédagogie interactive avec intervention de personnes ressources et/ou d'experts. ▪ Une double évaluation : écrite et anonyme à chaque séance ainsi qu'une évaluation orale réalisée le dernier jour de formation
Calendrier	5 journées (2 fois 2 jours et une journée intermédiaire)
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecins psychiatres, praticiens hospitaliers, intervenants experts, coordinateur ... ▪ ORSPERE ▪ Réseau régional « Santé mentale et précarité » ▪ UNAFAM.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ARS. ▪ UNAFAM. ▪ L'Hôpital Mondor. ▪ UNAFORMEC. ▪ Conseil Local de Santé Mental de Créteil. ▪ Le CHI Créteil. ▪ Le Réseau Régional « Santé mentale et précarité d'Ile de France ». ▪ ORSPERE de Lyon.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 participants. ▪ 19 modules avec ou sans intervenant extérieur. 17 modules ayant bénéficié d'une intervention d'experts ou de personne ressource. ▪ Une grande satisfaction tant en ce qui concerne la logistique que les contenus et apports en terme professionnel, un fort niveau de participation,
Perspectives	Action très appréciée dont la poursuite est programmée. Le groupe de la session 2019-2020 est complet, la formation a débuté

Formation de relais «Santé mentale et exclusion» : Résultats et éléments d'analyse

Les motivations de l'assistance sont les suivantes :

- Besoin d'aide à l'accompagnement, avec un constat partagé qui est celui de la complexité pour prendre en charge des personnes ayant des difficultés multiples sociales, psychiques, sanitaires, liées à des situations socio administratives complexes ...
- L'intérêt de travailler ensemble, élargir les possibilités d'orientation et de prise en charge conjointe.
- Tenter de repérer les moments de fragilité et d'intervenir en prévention
- Améliorer les connaissances théoriques comme les compétences pour mieux aborder, orienter et prendre en charge des patients en souffrance psychosociale.

Le contenu de cette formation de relais est organisé autour de plusieurs grands axes

- La santé mentale de la théorie aux pratiques (aspects conceptuels et cliniques)
- La santé mentale explorée sous l'angle institutionnel et organisationnel
- La rencontre « santé mentale et exclusion » à l'épreuve des pratiques : acteurs, accompagnements, territoires, travail en réseau

L'organisation du séminaire et le contenu

Les séances de cette session de formation se sont déroulées les 6 et 7 décembre 2018, le 1^{er} février 2019 ainsi que les 28 et 29 mars 2019.

Le groupe s'est avéré soudé et très participatif. L'assiduité des participants a été tout à fait satisfaisante.

Le principe d'une pause déjeuner prise sur place, en commun, est apprécié et contribue fortement à la dynamique de groupe qui est l'un des objectifs de ces temps de formation.

Pour ce qui est du contenu de la formation, l'évaluation « à chaud » à l'issue de la dernière journée a fait ressortir les points suivants :

- Les participants expriment une satisfaction globale très forte tant en ce qui concerne le contenu de la formation que de l'organisation.
- Ils ont apprécié le fait de rencontrer et d'échanger avec des intervenants de haut niveau.
- Ils insistent notamment sur la difficulté qu'ils ont à échanger en temps normal avec des psychiatres (profession inaccessible dans leur esprit) et le fait de découvrir durant la formation des professionnels qui sont aussi des personnes chaleureuses et accessibles.
- Ils apprécient l'équilibre entre les apports théoriques et les exemples concrets qui rendent les interventions plus pertinentes et agréables.
- Ils ont, par contre, été plusieurs à regretter que plus de temps n'ait pas été consacré à renforcer la connaissance réciproque entre participants (en particulier les spécificités d'une profession dans une structure spécifique) et les liens au sein même du groupe dans une démarche de constitution de réseau local personnel.

Cette remarque sera prise en compte pour la prochaine session (2019/2020) ; le programme sera adapté pour inclure des temps de présentation institutionnelle et professionnelle afin de renforcer la constitution du groupe et les liens professionnels durables que cela peut créer.

Dispositif « Sentinelle Santé Mentale Exclusion »

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>Ce dispositif s'inscrit dans les priorités de santé publique « Santé Mentale » définies au niveau national, régional et local : Feuille de route santé mentale « Ma santé 2022 », plan « psychiatrie et santé mentale 2018-2023 » de la HAS, Plan régional de santé ARS (2018-2022). Créteil Solidarité est particulièrement impliquée au niveau départemental, avec le Projet territorial de santé mentale (PTSM), ainsi qu'au niveau communal et infra communal avec les contrats locaux de santé et les ateliers Santé Ville. Au carrefour des politiques sanitaires et d'action sociale, Politique de la ville et Insertion, le dispositif Sentinelle s'appuie sur un important travail de maillage et de concertation interdisciplinaire engagé dès les années 1990 sur le territoire de Créteil/Plaine centrale. Les signalements dits « cas complexes » proviennent désormais d'un territoire plus vaste, dans un contexte de montée en charge des ressources mobilisables en santé mentale, à l'instar des différents CLSM opérationnels dans le Val de Marne. Le constat général est partagé : grande difficulté des acteurs à appréhender et « solutionner » des situations mêlant processus (d'auto)exclusion, problème de santé somatique, maladie psychique et difficultés sociales. L'enjeu est double : améliorer l'accès aux soins des personnes et des familles confrontées à des troubles psychologiques et psychiatriques (rétablissement, autonomie, insertion dans la cité) ; et renforcer l'accompagnement des professionnels de 1^{ère} ligne aux prises avec ces situations complexes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'accès aux soins et la promotion de la santé des personnes souffrant de troubles ou de maladies psychiatriques. ▪ Contribuer à une meilleure coordination des professionnels intervenant dans le champ de la santé somatique et de la santé mentale. ▪ Promouvoir l'aide aux aidants (professionnels et aussi familiaux) en facilitant le lien entre les professionnels du sanitaire, du médico-social et les acteurs ressources du réseau associatif et communautaire (UNAFAM, GEM, groupes de pairs...). ▪ Organiser mensuellement une réunion de concertation pluridisciplinaire autour de situations complexes, en valorisant la fonction d'expertise, de conseil et d'étayage.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social en demande d'accompagnement face aux situations complexes « Santé mentale » ▪ Personnes présentant des pathologies psychiatriques associées à des co-morbidités multiples et un cumul de risques psychosociaux ▪ Aidants et proches des personnes vulnérables dont le réseau familial
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réception d'une situation complexe (fiche de signalement) ▪ Analyse du cas et validation de l'indication auprès du/des professionnels ▪ Présentation et analyse du cas en séance Sentinelle (concertation pluridisciplinaire) ▪ Apports cliniques, éthiques, évaluation des risques, de « l'urgence ». ▪ Elaboration collective d'un plan d'action en faveur des personnes concernées ▪ Fiches de suivi et d'évaluation, fiche chrono des interventions
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre avec 8 à 10 réunions par an organisées (1 jeudi de 12 à 14h).
Intervenants/acteurs	Composition du groupe référent Sentinelle : Psychiatre et psychologue clinicienne, coordinateur adjoint, chargé(e)s de mission, médecin généraliste, médecin coordonnateur (ACT 94), psychiatres de liaison du CHIC.
Partenaires	CHIC (psychiatrie de liaison, médecine interne, pédopsychiatrie, maternité, PASS). CHU Mondor Chênevières (PASS, neurologie, psychiatrie, DSP 94). Equipes des CMP. MDPH 94, ARS DT 94. Groupe SOS Habitat-ACT 94, Réseaux de santé (Géronto 4, Revesdiab...).
Résultats	▪ Cf. page suivante.
Perspectives	<p><u>Communication</u> : refonte du dépliant-flyer « Dispositif Sentinelle » de Créteil Solidarité</p> <p><u>Partenariat/coordination</u> : aller vers les équipes des CMP (GPSEA notamment), identifier les réseaux « informels » santé mentale (instances adultes vulnérables), poursuivre l'articulation avec le réseau des référents Santé-TH des missions locales, les réseaux violences conjugales, les acteurs de l'insertion et du logement (ALI notamment).</p> <p><u>Fonction centre ressource</u> : identifier, connaître et mieux faire connaître les différentes ressources en psychiatrie/santé mentale mobilisables dans le Val de Marne.</p>

Dispositif « Sentinelle Santé Mentale et Exclusion »

Résultats et éléments d'analyse

1. Organismes ayant sollicité le dispositif en 2019 : Une présence plus importante des acteurs institutionnels

- Conseil départemental du Val de Marne : EDS de Boissy Saint Léger, Alfortville, Maisons-Alfort, Vitry sur Seine
- Ministère de la justice : service PJJ Ouest du Val de Marne (UEMO)
- Ville de Sucy en Brie : CCAS, Maison des jeunes et des parents
- Ville de Valenton : CCAS
- Hôpital Intercommunal de Créteil : service de médecine interne, CLAT du Val de Marne
- Hôpital Emile Roux : MAÏA Sud Val de Marne
- Groupe SOS Habitat - ACT Paris Sud est 94
- Réseau de Santé Partage 94
- Mission locale d'Alfortville
- Bailleur : Immobilière 3F
- Associations : APSI Le Relais 94, AUVM 94, ATVM 94, Emmaüs Alternatives, Handi-Répit, association Espoir, Faire-OF.

2. Quelques données relatives aux personnes/familles : Léger vieillissement des adultes, un tiers de mineurs concernés.

18 adultes concernés par les signalements, dont 14 femmes (en augmentation) pour une moyenne d'âge qui s'établit à 47 ans (vs 43 en 2018) mais qui masque des disparités : aux extrêmes : personne âgée de 20 ans et 92 ans, 66% de l'effectif ont 40 ans ou plus. Les personnes mineures représentent la moitié des proches peu ou prou impactés par le contexte social et psychopathologique des parents, quand ils ne sont pas eux-mêmes touchés par une maladie chronique ou un handicap durable (TED, troubles cognitifs et de l'apprentissage...).

Au total, les interventions ont concerné 46 personnes vulnérables (majeures et mineures).

Communes de résidence : Alfortville, Bonneuil, Créteil, Limeil, Maisons-Alfort, Sucy en Brie, Valenton, Vitry/Seine.

3. Concertation pluridisciplinaire et suites données : Décloisonnement, coordination et pratiques coopératives

L'activité nécessite un travail soutenu de suivi, de contacts avec les organismes et parfois d'interventions sur sites.

En moyenne 4 à 5 préconisations sont formulées à l'issue des séances Sentinelle, qui nécessitent entre 5 à 10 actes/interventions par personne/famille. Exemples : identification et contacts avec le médecin traitant, contacts CMP, pédopsychiatrie, équipes EDS et ASE, MDPH 94, CHIC, pôle de psychiatrie Mondor-Chenevier.

4. Indicateurs qualitatifs et éléments cliniques (synthèse) : Etats psychotiques, troubles cognitifs, trauma et addictions

Les « situations complexes » examinées lors des RCP Sentinelle présentent une grande diversité de contextes (familial, psychosocial, sanitaire, juridique/judiciaire...). Les états psychotiques, les troubles délirants de type persécutif ou mélancoliques, les troubles limites et cognitifs/déficitaires sont souvent retrouvés, avec un arrière-plan addictif plus ou moins délétère (alcool et troubles dépressifs).

Autres éléments de contexte à considérer :

- Situation précaire des personnes en errance : hébergement temporaire/inadapté, expérience de vie dans la rue
- Problématiques liées au mode d'habiter avec des contextes très dégradés et des procédures d'expulsion locative
- Violences conjugales et intrafamiliales qui posent en creux la question du recours aux thérapies dites systémiques
- Troubles psychiatriques parentaux et retentissements sur la santé globale des enfants et des adolescents
- Psycho-traumatismes et déréliction : maltraitance, agressions, viols, annonce d'une maladie grave
- Troubles neuropsychiatriques et articulation avec les ressources en gérontologie (médico-social, réseaux, services)
- Santé somatique souvent dégradée et surexposition aux risques de co-morbidités
- Paupérisation des personnes : chômage de longue durée, minima sociaux ou absence de droits sociaux
- Difficultés à faire travailler ensemble la psychiatrie de secteur et les services de l'ASE et PJJ
- Difficultés rencontrées pour les orientations à visée de diagnostic : troubles dys, neurocognitifs...
- Difficulté de prise en charge et de coordination pour les jeunes majeurs ou les mineurs non accompagnés (MNA)

5. Résultats et chiffres-clés : Une activité relativement stable et similaire à celle de l'exercice 2018

- **18 situations** complexes reçues et analysées en « RCP Sentinelle », concernant au total 46 personnes (familles)
- **9 séances** « RCP Sentinelle » réalisées au CHIC (Maison des réseaux)
- **45 professionnels** présents lors des « RCP Sentinelle », 29 professions différentes pour un total de 79 participations
- **16 organismes** représentés et davantage de services dédiés : hébergement, PJJ, espace autonomie, Maïa, ACT...
- **30 autres** professionnels impliqués en amont ou à l'issue des « RCP Sentinelle » (investigation-contact-suivi)
- Une centaine d'interventions/actes réalisés dans le cadre des plans concertés « investigations/préconisations ».

Séminaire « Santé des Jeunes, Aide à la parentalité »

Présentation et objectifs

Justification et contexte	Ce séminaire regroupe les professionnels exerçant, sur le même territoire, dans le champ de la santé, de l'action sociale, de la protection de l'enfance et de la prévention. Il se donne pour mission de faciliter la rencontre des acteurs, l'échange des pratiques et la prise de recul sur des situations concrètes. Les participants construisent ainsi une dynamique de pratiques coopératives.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les personnes et les groupes de professionnels dans le renforcement de leur pouvoir de dire et d'agir en matière de santé des jeunes, ▪ Organiser des rencontres pour apporter des éclairages scientifiques. ▪ Permettre aux participants exerçant sur le même territoire de se connaître ▪ Favoriser la réflexion et l'échange des pratiques professionnelles.
Déroulé de l'action	
Public cible	Professionnels intervenant auprès des jeunes et/ou des parents. Participent également des professionnels intervenant dans le champ de l'éducation et de la justice.
Méthodes et moyens	<p>Le séminaire maintient une dynamique alternant des séances d'échanges d'expériences et de construction de la problématique avec des séances invitant un intervenant extérieur pour apporter un éclairage expert et répondre aux préoccupations des participant(e)s.</p> <p>Les échanges doivent permettre aux participants exerçant sur le même territoire mais ne se connaissant pas forcément de réfléchir à leurs pratiques professionnelles et à leurs postures.</p> <p>Au fil des séances, les participants poursuivent de façon active les mêmes buts, construisent une interdépendance et un sentiment de solidarité, créent un langage et un code propre au groupe, tout en précisant la différenciation des rôles entre les membres.</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 séances en 2019. Le séminaire de décembre a du être annulé en raison des grèves
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les séances sont animées par un médecin de santé publique et une chargée de mission « Promotion de la santé » du Réseau de Santé de Créteil Solidarité. ▪ Sont intervenus des professionnels experts des sujets abordés.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Conseil régional d'Ile-de-France. ▪ la CPAM 94. ▪ l'ASE. ▪ La Maison des adolescents. ▪ l'Education Nationale. ▪ les EDS du Conseil Départemental. ▪ les Points Ecoutes Jeune. ▪ le CHI Créteil.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 séances. ▪ 95 participations pour une moyenne de 25 personnes par groupe.
Perspectives	<p>Le niveau d'audience est toujours bon ce qui confirme l'adéquation entre cette action et les attentes des professionnels.</p> <p>Cette action plébiscitée par les participants est reconduite sur 2020 selon les mêmes modalités.</p>

Séminaire « Santé des Jeunes, Aide à la parentalité »

Résultats et éléments d'analyse

L'objectif du séminaire est d'accompagner les personnes et les groupes de professionnels dans le renforcement de leur pouvoir de dire et d'agir en matière de santé des jeunes, en organisant des rencontres, en apportant à la fois des éclairages scientifiques (études et publications, méthodologie de projet...) et empiriques (pratiques innovantes, expérimentations, maillage des acteurs et coordination, analyse des besoins des publics cibles, recommandations...).

Thèmes travaillés

- « **Nouvelles pratiques addictives des jeunes. Echanges d'expériences et questionnements** »

Intervenant : Frédéric NORDMANN, préventologue et expert en matière de dopage, président de la ligue de hockey sur gazon d'Île de France. **Echanges basés sur l'intérêt de repenser la définition du sport : Est-ce de l'activité physique et mentale, un savoir vivre ensemble ? De la performance un temps donné ? Pour la collectivité, pour une personne ?**

Il existe une addiction au mouvement. À l'arrêt de l'activité sportive, comment compenser l'arrêt de sécrétion des endorphines ? Dans un tel contexte, pour les perdants et ceux qui arrêtent, la toxicomanie s'engage dans la continuité de conduites où l'on ne vit pas pour soi, où l'on ne ressent rien seul, où pour se supporter, il faut être sous l'effet de tel ou tel produit. Le sport, par nature, fabrique plus de perdants que de gagnants et personne ne prend en charge le désarroi physique et moral de ces personnes jeunes. Certains sportifs fabriquent des résistances avec les produits utilisés pour performer dans sa discipline. Il en découle de fait une addiction qu'il faut compenser au sortir des périodes de compétitions. Dans les salles de sport, pour avoir les muscles à la mode, il y a souvent obligation de prise de produits. Les risques des « 3ème mi-temps » : Aujourd'hui les équipes sont attentives à la récupération (la bière arrive au plus tôt une heure après le match ! Il y a d'abord 2 litres d'eau pour la récupération). N'y a-t-il pas par ailleurs un impact des images des 3ème mi-temps sur le comportement des jeunes en lien avec les addictions ? Les communautés qui gèrent les jeunes ont-elles conscience de ces phénomènes ? (organisation de soirées après performances).

- « **Séparation des parents impacts sur les enfants, échanges et situations** »

Est-ce que la séparation est aussi violente aujourd'hui qu'avant ? Une habitude des situations mais les enfants voient-ils toujours la détresse ? Comment penser la séparation pour les professionnels de l'accompagnement de l'enfant ? L'enfant enjeu du couple qui se sépare ? : « Monnaie d'échange » ou interface ? La séparation et l'enfant dans les situations de métissage culturel.

L'enfant entre deux parents peut être instrumentalisé par la séparation des parents. Toutes les séparations sont violentes pour les enfants. Il est difficile d'acter la perte avant la reconstruction. Les modalités de reconstructions de vie peuvent être perturbatrices pour les enfants : quelle maison ? Mais les conflits de loyauté sont aussi complexes à résoudre. Comment se protéger ? Il y a la création de dette de la part des parents, culpabilisés par la séparation, qui tentent, tant bien que mal, de compenser par des vacances, des cadeaux excessifs, engendrant des difficultés ultérieures dans la gestion des frustrations. Dans les doubles cultures, le risque de recours aux explications d'envoûtement est rapporté.

- « **Le bilinguisme dans les questions de séparation : un problème ou pas ?** »

Intervenante : Nedjma MESSAOUDEN, orthophoniste, doctorante en sciences de l'éducation à Nanterre.

Comment la question du bilinguisme est-elle prise en compte en 2019 ? Le point de vue des pratiques en orthophonie. Il existe 2 approches concernant l'usage des langues (52 % des orthophonistes recommandent « approche bilingue » - et 13 % des orthophonistes recommandent « approche français seulement »)

Recommandations pour la pratique et conseils aux parents :

- Favoriser un environnement francophone étayant
- Loi de Grammont : une personne = une langue
- Revaloriser le bilinguisme
- Surtout pas de conseils type, prise en compte de la diversité des familles

- « **Discriminations et harcèlement scolaire** » - 2 séances à la demande des participants

Dans ces situations, il convient d'apprendre au jeune à se défendre. Attaquer le harceleur sur sa cote de popularité. Le harcèlement s'inscrit toujours dans la durée, le problème est de parvenir à inverser la tendance. Chaque personne est actrice du harcèlement : les témoins et le harcelé ont aussi quelque chose à comprendre. La plainte à la police n'est souvent pas prise en compte, entraînant un sentiment d'impunité du harceleur.

Le harcèlement est le plus souvent lié à une situation de discrimination (poids, différences à tous les niveaux), et donc associé à une perte d'estime de soi de la part du harcelé mais aussi du harceleur qui n'a que la violence pour asseoir son autorité. Les parents ont souvent un fonctionnement anormal. La question de la discrimination est perçue comme indissociable du harcèlement.

Les relations de harcèlement s'inscrivent aussi dans un apprentissage des relations de pouvoir, de la socialisation, des capacités de rétorquer. Tout se joue dès la maternelle car chaque enfant a toujours « un plus petit que soi ».

Le harcèlement fait partie des stratégies de domination qui commencent souvent dès la naissance, avec le rôle différencié des sexes qui se retrouve dans la gestion et l'occupation de l'espace dans les cours d'école.

Certains outils sont efficaces avec les enfants : mises en situation, théâtre, pour apprendre la tolérance, l'acceptation de soi. Ça se passe toujours mieux quand les enfants trouvent eux-mêmes leurs solutions : « pas de « balance, on règle ça entre nous ».

Prévention et Promotion de la Santé - Insertion et santé

« Médiation en santé sociale et culturelle »

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>La médiation en santé est officiellement inscrite dans l'agenda politique depuis la « Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016. Elle vise à « améliorer l'accès aux droits et aux soins des personnes éloignées des système de prévention et de soins, en prenant en compte leur spécificité » (Art.L.1110-13).</p> <p>L'enjeu de cette action consiste, pour Créteil Solidarité, en partenariat avec le Conseil Citoyen de Créteil (Mont-Mesly) à tenter, à partir des pratiques de terrain, de décloisonner les champs de la médiation en santé et de la médiation sociale et culturelle.</p> <p>Cette démarche vise à renforcer la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé et toute autre forme de discrimination.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Délivrer une information sur la santé afin de permettre aux participants d'assurer une fonction de médiation entre les opérateurs du système de santé et les usagers/habitants/citoyens ▪ Permettre aux participants de délivrer des informations ou d'orienter vers des professionnels en dehors de la relation « soigné/soignant » ▪ Sensibiliser à la question de la santé sociale, des déterminants en santé et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales ▪ Aider les participants à se questionner sur culture et spiritualité, Sensibiliser à l'altérité ▪ Croiser des domaines qui le plus souvent s'ignorent : santé, culture et art
Déroulé de l'action	
Public cible	Jeunes adultes des territoires concernés, habitants citoyens du quartier du Mont Mesly, Membres du conseil citoyen du Mont Mesly, membres et animateurs des structures partenaires, membres des comités de quartier du site concerné
Méthodes et moyens	Les réunions sont organisées, en soirée, toutes les 4 à 6 semaines et regroupent une quinzaine de participants. Il s'agit d'un groupe de parole et d'échanges sous forme d'ateliers. Il est fait appel à des experts/personnes ressources en fonction des sujets abordés.
Calendrier	9 séances en 2019
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation : le chargé de mission prévention et promotion de la santé du Réseau et des professionnels de santé publique ▪ Personnes ressources : Cohen Solal Henri, BEITHAM France - Jean Marc Baleyte, Professeur des Universités, Pédopsychiatre, Chef de Service, CHIC - Boubker Sabri, Imam du CHI Créteil - Nathalie Hazan, Conservatrice au Musée d'art et d'histoire du judaïsme - ...
Partenaires	Le Conseil Citoyen du Mont Mesly - Le Service de la politique de la Ville, Ville de Créteil - L'Association BEITHAM - La Maison du Dialogue de Créteil - La Région Ile de France - La Maison des Adolescents du Val de Marne - Les Comités de quartier du Mont Mesly - La Maison de la Solidarité - Le Centre Social Kennedy - L'UNAFORMEC Ile-de-France - Le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil - La Médiathèque Nelson Mandela
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 à 20 personnes par réunion ▪ Une évaluation poussée a été réalisée. Créteil Solidarité a fait appel à Alexia Jolivet, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Laboratoire Études sur les Sciences et les Techniques Université Paris Saclay
Perspectives	<p>Poursuivre et renforcer la dynamique mise en place à partir des pratiques de terrain, décloisonner les champs de la santé, du social et de la culture. En 2020, la démarche associera plusieurs structures partenaires : la Maison De l'Adolescent du Val de Marne (MDA), l'équipe de l'Espace Ethique de l'Hôpital Saint Louis (AP-HP) et le club de prévention Pluriels 94.</p> <p>L'objectif reste « d'améliorer l'accès aux droits et aux soins des personnes vulnérables, notamment des jeunes » et de renforcer la lutte contre les inégalités de santé et toute autre forme de discrimination</p>

« Médiation en santé sociale et culturelle »

Résultats et éléments d'analyse

Cette action succède aux interventions auprès des populations dans les quartiers dont les Ateliers Santé dans les quartiers (ASQ). Elle s'adresse à un public d'adultes du quartier du Mont-Mesly (quartier sensible de la politique de la ville dans lequel cohabitent 34 nationalités différentes), cette action vise à sensibiliser à la médiation les habitants et les relais en santé intervenant auprès d'eux. Il s'agit de mettre en œuvre soutien et accompagnement des équipes d'animateurs, repérage et orientations des personnes en difficulté de santé psychique et/ou physique, formation des intervenants aux méthodes de médiation en santé.

L'importance croissante des situations de vulnérabilité dans les quartiers, la place de la culture et de l'identité sont des facteurs intervenant dans l'insertion de la personne dans la vie dans la Cité. Il s'agit de déterminants majeurs de la santé comme équilibre de bien être en même temps physiologique, organique, social et psychique (cf définition OMS).

La première phase a été réalisée avec l'équipe d'animation du conseil citoyen. Celle-ci avait pour but d'informer et de sensibiliser les participants à la démarche ainsi que les structures partenaires afin d'assurer la mobilisation d'un noyau de participants.

Les thématiques abordées

- Présentation du projet et choix des thématiques
- La médiation en santé
- Habitat et urbanisme
- Santé mentale et vie de la cité
- Visites croisées MAHJ (Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme) et Musée de l'Institut du Monde Arabe suivies d'une soirée débat sur ces visites et interculturalité et médiation.
- Santé des jeunes avec la Maison de l'adolescent 94
- Ethique et médiation avec l'Espace éthique d'Ile de France
- Bilan et perspectives, initiation à l'animation de rencontres citoyennes

L'évaluation

« Le projet répondait à plusieurs objectifs qu'il convient en guise de bilan de reprendre. Nous nous appuyons sur les objectifs énoncés dans la fiche de présentation rédigée par l'association. En premier lieu, il s'agissait de délivrer une information sur la santé afin de permettre aux participants d'assurer une fonction de médiation au sein du quartier et également d'orienter vers des professionnels en santé ou sociaux. Les différents retours recueillis statuent unanimement d'un enrichissement informationnel dans la découverte ou l'approfondissement de problématiques ou de réalités de santé dans les quartiers. Les ateliers ont répondu en partie au deuxième objectif (« faire se rencontrer, échanger ensemble et construire des projets des « gens » de champs, de milieux et de cultures différents »). La fertilité des rencontres apparaît comme un élément essentiel des apports qui ont été soulignés par les participants. La séance qui a permis deux visites au sein de musées dédiés à deux religions différentes fut, de ce point de vue, particulièrement marquante, amenant à une réflexion, voire une prise de conscience, éclairante autour de la culture. Les échanges ont, ainsi, en premier lieu, répondu à un objectif de compréhension et d'ouverture à l'autre. La « construction de projets » est une dimension qui n'a toutefois pas été notifiée lors des différents entretiens ».

L'ensemble de ces résultats ont eu plusieurs effets spécifiquement à un niveau personnel par un gain de confiance en soi pour certains participants, par l'affirmation d'une légitimité de tout un chacun à être en capacité de s'exprimer et être écouté, et par une prise de conscience plus nuancée que chacun est à même d'avoir une maîtrise des sujets, par l'énonciation d'une appropriation de la santé par tous. Cette valorisation ainsi que la qualité des savoirs partagés semblent mettre les différents acteurs dans une disposition favorable et intéressée pour prolonger leur investissement. Les ateliers répondent ainsi à un premier objectif d'« appétence », étape préliminaire à 18 l'acquisition de compétences pour l'instant peu avérées autour de la construction de projets communs ou la prise en main des problématiques liées aux inégalités de santé ».

Ateliers Prévention et Promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne et ses équipes l'association Créteil Solidarité met en œuvre, dans les quartiers de Créteil, un programme d'actions de promotion de la santé et de prévention dans le champ de l'accès aux soins. Ce programme est soutenu par la Direction de la Politique de la Ville de Créteil (Contrat Local de Santé).</p> <p>En 2019, les actions ont été limitées, la situation financière de l'association ne permettant pas le recrutement d'un(e) chargée de mission dédié(e)</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la place de la santé dans une logique de démarche citoyenne. ▪ Favoriser l'accès à l'information, et à la prévention en santé. ▪ Développer des actions d'information, de promotion de la santé et de prévention auprès des « habitants/usagers/citoyens » ▪ Lutter contre l'isolement des publics fragiles et renforcer le lien social. ▪ Accompagner les personnes vulnérables et prévenir les souffrances psychosociales.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « Habitants/usagers/citoyens » du Mont Mesly et professionnels Relais ▪ Jeunes filles de la seconde au BTS, toutes sections confondues ▪ Bénéficiaires des Ateliers Sociaux Linguistiques (ASL). ▪ Parents d'élèves. ▪ Professionnels de santé et/ou de l'action sociale. ▪ Maison De la Solidarité (MDS)
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séances d'information. ▪ Echanges individuels et/ou collectifs autour des besoins et des problèmes de santé. ▪ Groupes de paroles. ▪ Rencontres et interventions thématiques.
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre 2019
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargée de mission promotion de la santé du Réseau de santé de Créteil Solidarité, ▪ Pédiatre du CHIC, sexologue et professionnels des structures de quartier, ▪ Psychologues, Médecins (santé publique, MG, spécialistes ...), AS de la PASS, ▪ Animatrices des ASL.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services de l'Etat (DIV, ACSE, ARS, DDCS, Préfecture du Val de Marne.....) ▪ Equipes de la ville de Créteil (Direction de la politique de la Ville, CLS, CCAS, Direction de la jeunesse ...) et du Territoire GPSE Avenir. ▪ Conseil Départemental du Val de Marne. ▪ Les associations et structures des quartiers prioritaires de Créteil : Maison De la Solidarité, Relais St Michel, Centre social Kennedy, Club de prévention Pluriels 94, Cafés des parents du collège Laplace.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lycée Branly : 5 séances ont été organisées regroupant une vingtaine de participantes de la 3eme pro à la terminale. <p>La principale difficulté de ces séances est la grande différence de maturité et d'intérêt dans la discussion sur le féminin, la contraception, la rencontre sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cafés des parents du collège Laplace : 24 personnes (22 femmes – 2 hommes) pour 8 ateliers. Un nombre de participation de 67. <p>Les parents se sont saisis de ce dispositif pour amener des problématiques personnelles en confiance avec le groupe. La présence de certains parents est (très) fidèle mais de nouveaux parents ont intégré le groupe. Ce qui ressort est l'attache des personnes à ce dispositif en ce qu'il ouvre une possibilité de prendre la parole et de livrer des interrogations sur leur condition de parent, un moyen aussi de mobiliser la parole des mères, d'exposer leurs difficultés, de trouver une communauté fraternelle leur permettant de sortir de leur solitude pour se faire entendre</p>
Perspectives	<p>Les actions PPS seront redynamisées en 2020 grâce au recrutement d'une chargée de mission. L'ensemble des partenariats sera réactivé, des contacts ont déjà été pris et des projets sont en cours d'élaboration avec le BIJ, l'Association Elles aussi, la Maison des Solidarités.....</p>

Ateliers Prévention et promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Résultats et éléments d'analyse

Les actions :

Le lycée Branly

20 jeunes filles se sont inscrites au groupe ; chaque séance reste ouverte pour permettre d'accueillir de nouvelles jeunes filles.

Pourquoi les jeunes filles s'impliquent elles dans ce groupe ?

- « Parce que je me sens seule dans ma classe » (pas d'autres filles), « Parce que je ne veux plus être seule dans les couloirs »
- « Parce que je subis des insultes car je suis seule dans ma classe comme fille »
- « Parce que je veux rencontrer d'autres filles et savoir si elles vivent les mêmes sensations que moi »
- « Parce que je trouve injuste de ne pas pouvoir m'habiller comme je veux (jupe) car au lycée ce n'est pas possible ! »
- « Parce que je voudrais parler des trucs de filles entre filles (les règles et les conséquences sur le quotidien dans la vie du lycée) »

Thèmes abordés

- Le sexisme, le regard/l'image de soi/le choix vestimentaire
- Les échanges entre filles et garçons/insultes/respect/ harcèlement
- La santé des femmes, la sexualité des femmes, la contraception, l'orientation sexuelle

La première séance a permis de présenter le projet et de recueillir les attentes des jeunes filles.

La deuxième séance a été animée par le Mouvement Français pour le Planning familial. Cette rencontre a permis aux participantes d'identifier une des ressources essentielles du département pour les jeunes filles en cas de prise de risques sexuels et pour des recherches d'informations sur la sexualité des femmes

La troisième séance a permis d'aborder le thème de la contraception, le fonctionnement du corps des femmes.

La quatrième et la cinquième séance ont permis d'aborder les violences faites aux femmes. Lors de ces deux dernières séances, trois jeunes filles ont dévoilé des événements de violences subies soit au sein du lycée soit dans leur environnement proche. La réponse apportée a été de proposer un accompagnement spécifiques à ces jeunes filles par la MDA. Un contexte de bienveillance et de confidentialité a pu être maintenu malgré la violence des propos qui ont beaucoup impacté les plus jeunes filles du groupe.

Café des parents

Le groupe est ouvert et anonyme au sens où les participants, essentiellement des femmes et mères d'enfant du collège viennent sans inscription et sur le temps de leur choix. Ce groupe est un groupe de parole où l'échange est gouverné par des règles de base contractuelles respectées et souhaitées par toutes et tous :

- confidentialité des propos, respect de la parole
- absence de jugement moral sur les faits et questionnements échangés
- possibilité à chacun de donner son point de vue

Ces règles sont fondamentales et ont permis des échanges fructueux.

Problématiques discutées et sujets abordés

Les sujets abordés sont toujours proposés par les participant (e)s dans l'actuel de la rencontre. Il s'agit de questionnements divers relatifs à leurs préoccupations du moment. Les thèmes sont donc très larges. Ils concernent essentiellement :

- la compréhension des modalités relationnelles enfant-adolescents/parents, les vicissitudes de la fonction parentale et les relations intrafamiliales
- le développement de l'enfant et les grandes périodes (petite enfance, latence, adolescence)-
- les relations entre enfants dans la fratrie, dans la cité et à l'école
- l'agressivité entre collégiens, la maltraitance

Aussi à partir d'une situation proposée les sujets vont se décliner sous des questionnements plus larges et sont ainsi abordés des thèmes à l'intersection de problématiques personnelles et sociétales : La place de la femme dans la société, l'abord de la sexualité avec les enfants, la place du père, le couple parental, sont des thématiques qui font partie des sujets abordés. L'influence religieuse et culturelle est une dimension qui commence à être de plus en plus évoquée de façon directe et spontanée par les participant(e)s et devient un véritable objet de pensée.

Santé des jeunes - Mission locale de Maisons-Alfort

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>La Mission locale pour l'emploi des jeunes de MAISONS-ALFORT couvre les communes de CHARENTON, MAISON ALFORT, SAINT MAURICE et SAINT MAUR.</p> <p>La direction de la mission locale, confrontée à la persistance des difficultés des conseillers pour accomplir pleinement leurs missions, a jugé nécessaire de mettre en place un accompagnement afin de faciliter la prise de recul. Dans le cadre de leur collaboration engagée depuis 2014, la Mission Locale a donc envisagé, en accord avec l'équipe du Réseau de Santé de Créteil Solidarité, de mettre en place une permanence d'accueil et de soutien psychologique assurée par une psychologue clinicienne, et des Ateliers SANTE ouverts aux jeunes eux-mêmes</p> <p>Le projet opérationnel a visé à conduire, en réponse aux constats effectués par les équipes et la Direction de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes de Maisons-Alfort, des actions de prévention et de promotion de la santé auprès des jeunes usagers et des animateurs.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir une bonne santé physique, mentale et affective en faveur des jeunes notamment ceux en difficulté d'insertion ▪ Repérer les jeunes en situation de risques de fragilité ▪ Faciliter leur accès aux soins et aux droits, ▪ Accompagner leur parcours de santé vers les circuits de soins classiques en les orientant vers les intervenants du système classique de distribution de soins. ▪ Intervenir en appui auprès des conseillers confrontés à des jeunes en situations complexes (santé mentale, logement, ruptures de lien social ...) ▪ Renforcer les pratiques coopératives en réseau sur le territoire entre les différents acteurs et professionnels relais concernés.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes notamment ceux fragilisés par des situations complexes et/ou des risques de troubles du comportement. ▪ Conseillers insertion de la Mission Locale.
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des permanences d'accueil et de soutien psychologique assurées par une psychologue clinicienne du réseau Des ateliers/forum collectifs ouverts aux jeunes autour des questions de santé
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ateliers collectifs, à raison de deux par mois. ▪ Permanences d'accueil et de soutien psychologique à raison de 3 par mois
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargé de mission prévention et promotion de la santé du réseau ▪ Un psychiatre, médecins de santé publique ▪ Une psychologue clinicienne.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil régional Ile de France
Résultats	<p>▪ Ateliers collectifs : 20 ateliers regroupant entre 6 et 12 jeunes</p> <p>Permanences d'accueil et de soutien psychologique : 34 permanences, soit un total de 132 créneaux ouverts aux jeunes. 123 rendez-vous ont été pris, soit 93% de la disponibilité totale sur l'année et 77 rendez-vous ont été honorés, soit 62.6% des rendez-vous sollicités et 58.3% de la disponibilité totale.</p>
Perspectives	<p>Reconduction en 2020. En 2019, le groupe d'analyse de situations complexes avec les professionnels ne s'est pas réuni mais pour 2020, il a été envisagé de mettre en place, avec l'équipe, des groupes de paroles (3 fois dans l'année) afin d'échanger sur les difficultés rencontrées face à certaines situations. Ces groupes seront animés par des professionnels de santé.</p>

Santé des jeunes - Mission locale de Maisons-Alfort

Résultats et éléments d'analyse

1/La permanence d'écoute et d'orientation à destination des jeunes

Trois permanences par mois sont réalisées avec une psychologue clinicienne du réseau qui accueille les jeunes confrontés à des difficultés. Cette consultation psychologique de proximité est réservée aux jeunes inscrits dans un parcours d'insertion. Elle vise à faciliter l'accès à un accompagnement de la souffrance repérée par l'équipe et constituant un frein au travail d'insertion professionnelle. Des échanges réguliers avec les professionnels permettent de faciliter leur travail d'accompagnement dans l'insertion : Les orientations peuvent y être abordées ou certaines interrogations sur les freins rencontrés dans les prises en charges.

Il est à noter que la confidentialité des échanges avec les jeunes reste une préoccupation majeure pour chacun.

Données chiffrées d'activité

Quatre rendez-vous sont planifiés par demi-journée d'accueil. Cela représente 34 permanences, soit un total de **132** créneaux ouverts aux jeunes.

123 rendez-vous ont été pris, **soit 93%** de la disponibilité totale sur l'année et **77 rendez-vous** ont été honorés, soit **62.6%** des rendez-vous sollicités et 58.3% de la disponibilité totale.

Le taux de rendez-vous honoré est quasi équivalent à l'an dernier (65%) bien que l'adressage soit supérieur de 10 %. Les permanences sont quasiment complètes sur l'année.

47 jeunes ont pris rendez-vous, avec une répartition homogène entre les deux sexes (25 filles et 22 garçons) et 30 se sont présentés (76,5% des inscrits). 15 garçons et 15 filles ont été reçus d'un âge moyen de **22 ans**. La répartition des adressages est équivalente pour les deux sexes cette année.

Les problématiques rencontrées

Chez la plupart de ces jeunes on retrouve au premier plan des signes anxio-dépressifs, assez massifs chez certains, et qui se déclinent sous différentes formes symptomatiques telle que :

- Inhibitions (phobiques, autres) invalidantes avec retrait social, déscolarisation, inactivité, absence de motivation.
- Addictions
- Épisodes dépressifs graves (4 sur les 30 jeunes rencontrés)
- Affects anxio-dépressifs
- Troubles de la personnalité (1 jeune)
- Problématiques psychiatriques avec inadaptation sociale (3)
- Autres (sans affectation post bac, mauvaise orientation, parcours de vie..)

Malheureusement, une orientation vers un tiers est toujours difficile pour les jeunes. Les CMP sont engorgés et ne prennent en charge que les problématiques urgentes et graves (psychoses ou décompensations dépressives graves).

2/Les ateliers collectifs à destination des jeunes

Ces pratiques d'ateliers collectifs ne s'inscrivent pas dans une dimension soignante mais ont vocation de faire de la prévention puisqu'elles relèvent de l'éducation pour la santé. Le postulat retenu est que chaque jeune est responsable de sa propre santé, de ses propres comportements, mais chacun est également soumis à l'influence du milieu dans lequel il vit.

Animation et mise en œuvre

Depuis 2018, une deuxième séance a été ajoutée pour chaque session concernant l'hygiène et le soin de soi. Cette séance repose sur la mobilisation d'un outil pédagogique : « des habits et nous ». Le principe de cet outil est de travailler les stéréotypes véhiculés par les vêtements et de travailler plus globalement l'auto-estime des jeunes et leur présentation générale.

Les ateliers s'organisent autour d'un échange vivant à partir de la question centrale : « **pour vous la santé, ça signifie quoi ?** »

Les idées proposées, sans contraintes ni limites, sont retranscrites et regroupées selon les orientations, ce qui permet aux jeunes d'avoir une vision assez large de la santé, vue par le groupe.

Pour tous les groupes les idées fortes qui sont ressorties sont : « la **maladie** », « les **médecins** », « l'**hôpital** », « les **médicaments** », « le **sport** », « l'**hygiène** », « les **maladies chroniques** », « le **cancer** », « le **mental** », « l'**alimentation** », « le **sommeil** », « la **sexualité** », « le **stress** », « les **spécialistes, thérapeutes...** », « les **addictions** » et l'idée qui n'est pas la plus répandue mais qui s'inscrit malgré tout lors de chaque groupe au moins une fois « le **bien-être** » sur laquelle un travail a également été réalisé. Le travail du groupe consiste alors à réinvestir chaque thématique proposée. Dans ces actions, les jeunes sont libres dans le choix du thème, les intervenants s'adaptent.

L'alimentation a été un thème très souvent choisi pour son aspect équilibre et rythme alimentaire, mais également pour échanger sur les conséquences du surpoids, et maladies liées à l'environnement écologique des produits, notamment des fruits et légumes. **Les addictions** sont plus difficiles à interpréter par les jeunes qui restent très pudiques sur le sujet.

L'hygiène de vie, déclinée avec le **sommeil**, la **propreté**, la **sexualité**, les **réseaux sociaux**, est un thème incontournable pour faire du lien avec les difficultés et les freins à l'insertion professionnelle, la **communication de l'entretien d'embauche**, le **prendre soin de soi**, le **renforcement de l'estime de soi**, compétences essentielles à un parcours d'insertion.

Il faut souligner la mauvaise connaissance du corps et de la physiologie qu'ont tous ces jeunes, malgré leur extrême connexion aux outils numériques...

Dispositif « Insertion Santé » Adultes vulnérables [EDS, PLIE.....]	
Présentation et objectifs	
Justification et contexte	<p>Ce dispositif a été conçu pour replacer les problèmes de santé au cœur des parcours d'insertion des publics vulnérables. Il permet aussi un appui aux professionnels de l'insertion afin d'apporter une meilleure compréhension des difficultés et problèmes de santé (freins, leviers) du public concerné.</p> <p>Le dispositif « Insertion Santé » s'inscrit dans les orientations stratégiques du Conseil départemental du Val de Marne ainsi que dans un des axes prioritaires du Fond Social Européen (FSE). Il répond également aux recommandations issues des contrats locaux de santé, et du contrat de ville 2015-2020 qui vise à « favoriser l'accès aux soins physiques et psychiques et la prévention santé », ainsi qu'à « lutter contre l'isolement des publics fragiles et favoriser le lien social ».</p> <p>L'activité générale réalisée dans ce champ est en augmentation depuis 2012/2013 pour deux raisons principales :</p> <p>1/ La recrudescence des situations sanitaires et sociales complexes qui mettent en difficulté les professionnels de l'insertion, et les professionnels de proximité dans leur ensemble.</p> <p>2/ La sensibilité et la vigilance accrues de la part des acteurs institutionnels vis à vis des problématiques de santé mentale : souffrance psychosociale, troubles et pathologies psychiatriques, diagnostic, recours aux soins, insertion.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'insertion professionnelle en prenant mieux en compte les problèmes et besoins de santé et/ou de santé mentale des publics vulnérables. ▪ Organiser et assurer la tenue d'une permanence de soutien psychologique et l'appui aux équipes sur site. ▪ Faciliter le repérage des personnes en grandes difficultés et leurs orientations vers les partenaires concernés. ▪ Permettre aux professionnels relais intervenant auprès de ces publics de bénéficier d'espaces et de temps dédiés à la régulation, à la concertation et à l'analyse des pratiques autour de situations complexes.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnes adultes présentant des problèmes et/ou des besoins de santé nécessitant un accompagnement ou un soutien psychologique : allocataires de minima sociaux, femmes ou hommes isolés, personnes migrantes en situation précaire, ruptures de droits... ▪ Professionnels accompagnant ces publics : assistantes sociales, coordinateurs des parcours d'insertion (CPI), référents insertion, animateurs des centres sociaux ...
Méthodes et moyens	<p>Concernant les personnes adultes bénéficiaires, l'action se déploie ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique à l'EDS de Créteil : 2 à 3 permanences/mois. ▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique au PLIE Plaine Centrale (locaux de Créteil) : 2 permanences/mois. ▪ Promotion de la santé dans le cadre du dispositif « Booster » : 4 ateliers ▪ Promotion de la santé - Forum Insertion : 2 ateliers/stand - 2 à Sucy en Brie et 1 à Créteil <p>Concernant l'appui aux professionnels accompagnant ces publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe d'Analyse des Pratiques/supervision au PLIE Plaine Centrale, en faveur des CPI : 1 permanence/mois. ▪ Mission locale Plaine Centrale : Temps d'échanges ponctuels avec les conseillères insertion (situations complexes santé et santé mentale). ▪ EDS de Créteil : Temps d'échanges ponctuels avec les assistantes de service social (situations complexes santé et santé mentale).
Calendrier	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 psychologues cliniciennes du réseau de santé de Créteil Solidarité ▪ Equipe de coordination du réseau (animation, suivi, évaluation).
Partenaires	Conseil départemental du Val de Marne, FSE, AMUPLIE 94 -PLIE Plaine Centrale du Val de Marne, GPSEA EPT 11, Préfecture du Val de Marne (DDCS).
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 156 personnes touchées dont 53 ont bénéficié d'une ou plusieurs consultations de soutien psychologique. ▪ 40 professionnels de l'insertion ont bénéficié d'un accompagnement ou d'un appui.
Perspectives	Poursuite des différentes actions en 2020

Dispositif « Insertion Santé » Adultes vulnérables

Résultats et éléments d'analyse

1/ Actions réalisées au PLIE :

Soutien psychologique

- **24 adultes bénéficiaires.** 9 femmes / 15 hommes. Moyenne d'âge
- 35 personnes adressées provenant des communes de Bonneuil, Alfortville, Créteil, Chennevières sur Marne
- 7 Coordinateurs de parcours d'insertion ont formulé un adressage vers la consultation de soutien psychologique
- **78 consultations de soutien psychologique effectuées - 22 vacations/permanences** sur site assurées

L'appropriation du dispositif par le public bénéficiaire reste positive et majoritairement dépendante de l'adressage des référents insertion. Les parcours d'insertion professionnelle sont hétérogènes et le profil des bénéficiaires également, indépendamment du sexe. Ce qui est à souligner est le meilleur état de santé apparent des femmes de même que leur capacité de résilience comparativement aux hommes. Bien qu'en grande difficulté et face à des situations de grande précarité socioprofessionnelle, elles apparaissent plus résistantes à la précarité sociale notamment par un recours au tiers plus facile.

Le public

La majorité des bénéficiaires a un parcours professionnel caractérisé par un décrochage de plusieurs années : 2 à 5 ans au moins. Cependant, 12 d'entre eux au moins ont connu un parcours professionnel stable et riche. Les décrochages plus ou moins anciens (3 à 10 ans) sont liés à de problématiques diversifiées (délocalisation du lieu de vie, reconversion, licenciement, démission, incapacité).

En résumé pour cette année, les problématiques relevées constituant un frein à l'intégration professionnelle sont :

- alcoolisme ancien, sevré ou non chez 7 bénéficiaires, tous des hommes.
- illettrisme ou lecture déficitaire (2 bénéficiaires au moins)
- immaturité invalidante sur le plan professionnel (2 bénéficiaires).
- effondrement dépressif majeur ayant entraîné une interruption professionnelle (3 bénéficiaires)
- fonctionnement inadapté lié à une problématique psychiatrique (2 bénéficiaires) - inhibitions phobiques ayant un impact sur la mobilité professionnelle (2 bénéficiaires) - affects anxio-dépressifs avec manifestations diverses (présentation dégradée, manque d'estime de soi, sentiment d'incapacité...).
- autre

Par ailleurs, on observe que les personnes reçues sont âgées de 29 à 58 ans cette année pour un âge moyen de 45 ans (38.5 ans en 2018). L'âge moyen des hommes est de 47 ans et pour les femmes de 41 ans.

Groupe d'analyse de la pratique

9 séances se sont tenues. Elles ont regroupé 8 CPI pour un nombre total de participation de 58 (5-6 professionnels par séance).

2/Entretiens "Santé et accès aux droits"

- **35 entretiens** (24 en 2018) personnalisés réalisés en faveur des participants du PLIE-PCI GPSEA et des allocataires de minima sociaux participant à l'action "Booster" (PLIE : 12, BOOSTER : 23).
- **71 entretiens** (23 en 2018) personnalisés réalisés en faveur des allocataires de minima sociaux rencontrés à l'occasion des Forums Insertion ou Forums Emploi (municipalités, département)

3/ Action réalisée à l'EDS de Créteil : Soutien psychologique

117 rendez-vous ont été pris (81 % de la disponibilité) dont 56 ont été honorés (48% de présence). 28 personnes (26 femmes et 2 hommes) ont pu bénéficier de ce dispositif.

Ce dispositif bénéficie à différents profils d'usagers : migrants, femmes victimes de violences conjugales, personnes en situation de grande précarité financière, sociale et aussi, souvent, sanitaire.

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux personnes de trouver un espace de réflexion et de réappropriation de leur histoire, afin de les amener à mieux vivre les situations auxquelles elles doivent faire face, et de réfléchir à la façon dont elles peuvent également s'inscrire dans leur environnement et agir sur lui pour s'y épanouir davantage. Un travail de maillage avec les assistantes sociales et les réseaux de soins existants reste au cœur du dispositif, essentiel pour cette population souvent exclue de la médecine libérale.

3/Ateliers BOOSTER (3 interventions collectives, 26 participants : (19 femmes – 7 hommes)

Les bénéficiaires (âge moyen 45 ans) pour la plupart allocataires du RSA et présentent des facteurs de vulnérabilité sur le plan sanitaire, médico-social et psychologique. Ces personnes résident à Alfortville, Boissy, Créteil, Limeil et Valenton. Les problématiques les plus saillantes concernent l'accès aux consultations de médecins spécialistes, la santé bucco-dentaire, la couverture du risque maladie et le reste à charge des frais de santé. Le sujet du handicap, de son évaluation et de sa reconnaissance est de plus en plus prégnant, notamment dans ces groupes où plusieurs personnes vivent avec une maladie chronique invalidante. Les besoins en conseils/informations concernent d'abord le soutien psychologique, la question de la santé au travail, la santé et le logement, la santé des enfants/adolescents (73% de femmes, très souvent avec des enfants ou jeunes majeurs à charge).

Dispositif « Insertion Santé » Jeunes majeurs vulnérables

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>Porté par CRÉTEIL SOLIDARITÉ, le dispositif "Insertion et Santé" a été mis en place au milieu des années 1990 avec l'organisation de vacations de soutien psychologique en faveur du public de la Mission locale de la Plaine Centrale du Val de Marne. Le dispositif a connu des évolutions marquantes depuis avec la montée en charge des sollicitations et de l'activité déployée dans ce champ.</p> <p>En effet, les retentissements d'une mauvaise santé physique et psychique sur les parcours de redynamisation, de requalification ou d'insertion en milieu professionnel, représentent une problématique saillante et de plus en plus préoccupante, qui justifie plusieurs modalités d'intervention (dont le recours au soutien psychologique, l'accompagnement personnalisé, l'analyse des freins mais aussi des leviers liés à la santé/santé mentale et aux parcours de vie des personnes).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer et mieux prendre en compte les problèmes et besoins de santé des publics vulnérables qui interagissent dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. ▪ Favoriser les démarches de maintien ou de retour en milieu de travail, l'accès à des formations qualifiantes en renforçant les leviers "santé et accès aux soins". ▪ Développer un « espace transitionnel » permanent entre les acteurs de l'insertion et ceux de la santé (mentale) afin de privilégier le travail dans la continuité et la progressivité.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes de la Mission locale Plaine Centrale du Val de Marne (16/25 ans). ▪ Conseillers Mission locale (insertion, logement, santé).
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 à 3 permanences/mois de soutien psychologique sur site : consultations, bilan des besoins et problèmes en santé mentale, orientation vers les relais possibles. ▪ Mise à disposition. ▪ La prise de RDV s'effectue généralement par le conseiller d'insertion référent et l'entretien se déroule dans un bureau dédié au sein de la structure d'accueil. ▪ Mobilisation des conseillers et de l'équipe de direction. ▪ Equipe du réseau de santé (directrice, coordinateur adjoint, psychiatre).
Calendrier	De janvier à décembre.
Intervenants/acteurs	Psychologue clinicienne du réseau de santé de Créteil Solidarité, équipe de coordination du réseau de santé.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ GPSEA EPT 11 ▪ DDCS / Préfecture du Val de Marne (en lien avec les contrats de ville du territoire).
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 14 jeunes (9 femmes et 5 hommes) reçus en consultation et accompagnés sur une durée variable : 1 à 3 mois ▪ 36 consultations psychologiques réalisées lors des 25 vacations assurées sur site.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les temps d'échanges avec les conseillers d'insertion, notamment pour réfléchir ensemble à la manière dont il est possible d'aborder les questions de santé et de santé mentale avec les jeunes ▪ Sensibiliser les CPI à l'intérêt de l'accompagnement psychologique pour certains des jeunes dont ils s'occupent ▪ Analyser conjointement et valoriser l'activité réalisée au sein des deux Missions locales concernées : Plaine Centrale (site Créteil), Mission locale de Maisons-Alfort (cf fiche spécifique).

Dispositif « Insertion Santé » Jeunes majeurs vulnérables

Résultats et éléments d'analyse

Quelques éléments d'ordre quantitatif et qualitatif :

1. Soutien psychologique jeunes 16-25 ans

- **Nombre de vacations réalisées sur site ½ journée : 25** (2 à 3 vacations/mois le vendredi matin)
- **Nombre de créneaux annuels disponibles : 100** (Sur la base de 4 consultations par vacation)
- **Nombre de prises de RDV pour consultation : 94** (Rapport créneaux annuels/prise de RDV = 94%)
- **Nombre de consultations réalisées (RDV honorés) : 36** (Taux de RDV honorés = 38 %)
- **Nombre de personnes ayant pris RDV : 51** (73% n'ont pas donné suite en 2019)
- **Nombre de bénéficiaires reçus en consultation : 14** (9 jeunes femmes pour 5 jeunes hommes)
- **Moyenne d'âge = 21 ans**

Le dispositif de soutien psychologique auprès des usagers de la mission locale de la Plaine Centrale à Créteil bénéficie à des différents profils de jeunes :

- En recherche d'une formation ou d'un emploi, ils sont en proie à des questionnements existentiels et ont besoin d'un lieu où élaborer ces questions ;
- Avec des difficultés psychologiques préexistantes, ils se retrouvent exclus du système scolaire ou des parcours d'études « classiques » et peinent à trouver leur place dans le monde du travail ;
- Inscrits dans des parcours de formation ou travaillant déjà mais vivant des situations familiales et/ou sociales difficiles.

Le soutien psychologique qui leur est proposé vise ainsi à leur offrir un espace de réflexion et de respiration, afin de les remettre ensuite en place d'acteurs de leur propre vie. Cet accompagnement est aussi parfois l'occasion d'articuler l'accompagnement vers l'emploi ou le logement avec des problématiques de santé.

Au cours de cette année, nous avons par exemple proposé à l'un des usagers de passer un bilan neuropsychologique auprès d'une professionnelle en libéral, qui a mis en avant de réels troubles cognitifs. L'équipe de la mission locale (psychologue, conseiller emploi et référente handicap) l'a ensuite accompagné dans une démarche de reconnaissance de son handicap auprès de la M.D.P.H., et dans un parcours de formation spécialisée, prenant en compte ses troubles et leur impact au quotidien. Le travail de soutien psychologique auprès de ce jeune est ainsi passé de la question de la répétition des échecs (scolaires et professionnels) à celle d'une redéfinition identitaire et de l'ouverture de nouvelles possibilités professionnelles.

Les usagers du dispositif de soutien psychologique se montrent assez engagés dans leur suivi. Il n'est pas rare que les personnes ne se présentent pas à leur premier rendez-vous (elles sont souvent adressées par leur conseiller), mais une fois ce premier cap passé, un véritable travail se met à l'œuvre. La durée de l'accompagnement reste variable, compte tenu des situations personnelles, mais prend souvent fin lors d'une entrée en formation ou d'une prise de poste.

IV. REPRESENTATION ET INTERVENTIONS 2019

Il faut noter cette année l'implication du Réseau de Santé de Créteil Solidarité dans la réorganisation des acteurs des réseaux d'Ile de France impliqués dans la « convergence des dispositifs d'appui à la coordination ».

Le Réseau de Créteil Solidarité/Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité » a participé avec l'ensemble des réseaux membres du RÉSIF associés aux représentants des CLIC et des MAIA à la dynamique de concertation/réflexion initiée par l'ARS Ile de France.

L'équipe du Réseau a activement participé au travail de co-construction avec l'ARS d'Ile de France du nouveau document relatif à la « convergence des dispositifs d'appui à la coordination ».

Par ailleurs, le Réseau de Santé de Créteil impliqué dans l'animation du Pôle de Santé du Val de Marne a contribué au fonctionnement de ses instances, ainsi qu'au fonctionnement de la SISA du Pôle de santé de Créteil.

Le Réseau de santé, par la personne de son Président a, été associé à la démarche du Conseil Citoyen de Créteil Mont Mesly. Il a porté un discours de promotion de la santé et il a ainsi permis d'associer le Conseil Citoyen au dispositif « médiation en santé sociale et culturelle ».

Le Réseau est membre de l'**Union Nationale des Réseaux de Santé** (UNR Santé) et a pris part à l'activité de la Fédération nationale des dispositifs de ressources et d'Appui à la Coordination des parcours de Santé (FACS). Il a participé à la réflexion et aux travaux de la FACS (ateliers, groupes de travail ...).

Le Réseau de Créteil Solidarité/Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité » participe à l'animation du **Conseil Territorial de Santé** : participation au bureau et à la commission spécialisée santé mentale dont le Dr ELGHOZI est Co-Président avec le Dr CACOT et M. Didier HOTTE.

Des membres de l'équipe et des élus ont régulièrement participé aux réunions de la **Conférence régionale de la santé et de l'autonomie** (CRSA) : plénières, commissions et/ou groupes de travail :

- ▶ Participation aux réunions plénières de la CRSA : contribution à l'écriture collective du PRS 2018-2022 et du PRAPS 2
- ▶ Groupe de travail « inégalités sociales et territoriales de santé » de la CRSA.
- ▶ Commission spécialisée prévention de la CRSA.
- ▶ Groupe régional de réflexion santé mentale de l'ARS.

IV – I - Interventions – Communications

En 2019 le Réseau est intervenu au cours de plusieurs séminaires et actions de formation :

- ▶ Séminaire Médiation – Espace Ethique – Hôpital St Louis - Intervention - 5/03
- ▶ FORUM CITOYEN - Créteil – Animation d'un atelier - 6/03
- ▶ Congrès de la médecine générale – « Accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables » - Palais des Congrès – PARIS – Intervention – 05/04
- ▶ Pôle Emploi – Equipe 94 – Intervention - 12/11

IV – II - Missions internationales

13 au 20 janvier – Mission Bafoussam - Cameroun

6 au 13 octobre – Mission Bafoussam - Cameroun

IV – III - Participations – Rencontres

Les membres de l'équipe du Réseau ont par ailleurs participé à de nombreuses rencontres, journées de travail et/ou d'échanges

1 - Du côté du RésIF

29/01 – CA RésIF
18/03 – CA RésIF - PARIS
8/04 – Bureau RESIF – PARIS
7/05 – Bureau – RésIF
21/05 – CA – RésIF
4/09 – Bureau RésIF
19/09 – AG RésIF – PARIS
14/10 – CA RésIF

2 – Du Côté de l'ARS et de la CRSA

05/02 – Groupe « Convergence » – ARS
12/02 – CRSA – Groupe Inégalités sociales et territoriales de santé/Prévention
12/03 - CRSA – Groupe Inégalités sociales et territoriales de santé/Prévention
22/03 – Groupe de travail « convergences » - ARS
16/04 – Plénière CRSA – ARS
16/05 – Groupe de travail « convergences » - ARS
21/06 – DRV – Luc GINOT – Directeur de la santé Publique – ARS
26/06 – Groupe Régional de Réflexion Santé Mentale – ARS/CRSA
03/09 - Groupe Inégalités sociales et territoriales de santé - CRSA
25/09 – Plénière CRSA
16/10 – Groupe Régional de Réflexion Santé Mentale – ARS/CRSA
17/10 – Journée Dispositifs d'appui – ARS – PARIS
26/11 - Plénière CRSA
3/12 - Groupe Inégalités sociales et territoriales de santé – CRSA

3 – Du côté du Conseil Territorial de Santé et de la Commission spécialisée Santé Mentale

14/02 – Plénière CTS du Val de Marne
21/02 – Commission Spécialisée Santé Mentale – Hôpital Paul Guiraud
22/03 - Groupe « parcours d'adultes en psychiatrie » - CSSM – TS du 94
13/03 – Groupe « urgences psychiatriques » - CSSM – TS du 94
02/04 – Groupe de travail des Présidents - CSSPM – ARS – Ile de France
24/04 – CSSM – CTS 94 – Saint Maurice
24/04 – COPIL Co-Présidents CSSM – CTS
12/04 – Groupes « Urgences en psychiatrie » et « Parcours d'adultes en psychiatrie » - CSSM/CTS 94
17/05 - Groupes « Parcours d'adultes en psychiatrie » : Audition Dominique CARAGE, Présidente CSSM 95 - - CSSM – CTS du 94
19/05 – AG – CSSM/PTSM – CHI Créteil
19/05 – Commission MG – URPS
5/06 - Groupes « Parcours d'adultes en psychiatrie » : Audition Dr G. RICHARD et Dr MONDOLONI - PARIS XIV - - CSSM – TS du 94
11/09 - Groupes « Parcours d'adultes en psychiatrie » : Audition Dr A. GUERIN – Saint Maurice - CSSM – TS du 94
12/09 – Bureau CTS – ARS 94
6/11 - Groupes « Parcours d'adultes en psychiatrie » : Audition Damien MICCOLINI – ENTR'ACTES
29/11 – Bureau CTS 94

4 – Du côté de l'URPS

13/02- - Commission Santé Publique – URPS
19/02 – AG URPS Ile de France

19/03 – Séminaire Souffrance au travail – URPS
30/04 – Groupe Antibiotiques – URPS
14/05 – Séminaire Accompagnement Thérapeutique des Patients - URPS
16/05 – Commission MG – URPS
26/06 – Commission Santé Publique – URPS
18/09 – Commission MG – URPS
2/10 – URPS – Commission Santé Publique
20/11 – Commission MG – URPS
17/12 – Commission « Santé publique » – URPS

5 – Du côté de la SISA et du Pôle de Santé du Val de Marne

21/02 – COPIL et CA Pôle de Santé du Val de Marne
28/02 – COPIL SISA du Pôle de Santé du Val de Marne
5/05 – COPIL – Pôle de Santé
6/05 – COPIL SISA du PDS du Val de Marne
4/09 – CA Pôle de santé
14/09 – Séminaire – démarche Qualité et CPTS – Pôle de Santé
30/09 – AG Pôle de Santé
16/12 – COPIL Pôle de santé

6 – Du côté d'un projet de CPTS

Il s'agit d'un projet porté par l'Unité Territoriale Pluri-Professionnelle de Créteil du Pôle de Santé et soutenu par le Réseau de Santé de Créteil Solidarité

6/03 – Rencontre Dr COURNEAU et équipe MSP des Muriers -- Projet CPTS - Créteil/Bonneuil
07/03 – Rencontre Dr MATHIEU et équipe MSP Champeval – Projet CPTS - Créteil/Bonneuil
04/06 – RDV – Equipe MSP – Dr COURNEAU - Les Muriers – Projet CPTS Créteil/Bonneuil
04/06 – Rencontre Dr MATHIEU et équipe MSP Champeval – Projet CPTS - Créteil/Bonneuil
27/06 – Club CPTS – CDOM – CRETEIL
20/09 – Club CPTS – CDOM – Créteil
23/10 – Journée CPTS - Ministère de la santé
21/11 – AG – Fédération des CPTS – Paris

7 – Autres réunions, séances de travail et/ou rencontres

08/01 – Conseil Local de Santé – Créteil
09/01 – CPL du Val de Marne - CPAM Créteil
09/01 – Conseil Départemental – Service Social – Evaluation Levée des freins
23/01 – RDV Equipe ASE – CD 94
30/01 – CPL du Val de Marne
22/02 – RDV – Directeur Adjoint Région Ile de France
28/02 – Conseil Citoyen de Créteil – Mont Mesly
12/03 – Groupe de travail – ARS/CHIC/CS – Projet regroupement PASS
15/03 – COPIL Terri@santé – Est du 94 – CHI Créteil
18/03 – RDV – Directeur CPAM du Val de Marne
27/03 – Groupe de travail – CPL 94 - CPAM Val de Marne
03/04 – COMITE DE PROJET E@PARCOURS – DD ARS 94
10/04 – CPL – CPAM 94
15/5 – Conseil Stratégique et Bureau – Réseau de Santé – Créteil Solidarité
15/05 – CA - Créteil Solidarité
20/05 - Groupe de travail – ARS/CHIC/CS – Projet regroupement PASS
22 /05 – RDV Directeur – MDA Créteil
23/05 – AG CRETEIL SOLIDARITE
24/05 – RDV – Chargée de mission - CPAM Val de Marne
27/05 – COPIL – FORUM SANTE DE L'ENFANT – CRETEIL
5/05 – Rencontre ARS – Perspectives PRECAVIR
07/05 – Colloque Renoncement aux soins – CNAM – PARIS

21/06 – CPR – Structures Pluripro – CPAM – PARIS

29/06 au 29/08 – Suspension temporaire représentations et participation

2/09 – RDV – Conseil juridique – CS

5/09 – Visite sur site - . LELAGADEC – Conseil Départemental

07/09 – Journée – Médiation – MALFORT

19/09 – RDV Philippe LAGOMANZINI – Drogues et Société

23/09 – Comité Projet – e-parcours – DD ARS

26/09 – RDV Présidente Conseil CPAM du Val de Marne

27/09 – RDV Damien MICCOLINI - ENTR'ACTES

14/10 – RDV – Philippe DELCOURT – Pôle Emploi

16/10 – CPL du Val de Marne

21/10 – RDV Hervé JAMI – Responsable Service santé de l'Université – UPEC

24/10 – Conseil Citoyen de Créteil Mont Mesly

08/11 – RDV JF Mbaye – Député du Val de Marne

09/11 – RDV Conseil Juridique

28/11 – Conseil Citoyen

04/12 – RDV - Hervé JAMI – Responsable Service santé de l'Université – UPEC

06/12 – RDV – Pilotage avec équipe CD94 - – accompagnement des parcours ...

16/12 – RDV L. CATHALA, Maire de Créteil

16/12 – Participation au COPIL Académie de l'US Créteil

19/12 – RDV F. GLESSER, Directrice Mission Locale Maisons Alfort

Actions nouvelles

V – 1 – POURSUITE DU PROGRAMME DIT « ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DE SANTE DES PUBLICS VULNERABLES » SOUTENU EN 2019 PAR UN ENSEMBLE DE PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET POURSUIVI EN 2020

L'implication de l'équipe de Créteil Solidarité et les résultats obtenus dans la phase initiale de cette action ont été positivement salués par les équipes et les responsables du Conseil Départemental en charge du dossier.

Le constat effectué à partir de l'analyse des données issues de la première phase 2018 de ce programme a permis d'objectiver que plus de 60 % des personnes concernées étaient inscrites dans un parcours de soins dont le référent médical est bien un « médecin traitant » et, par ailleurs, restent en grande difficulté d'insertion sociale. L'étude a fait ressortir un besoin d'accompagnement et de soutien tant psychologique que social pour la quasi-totalité des bénéficiaires.

Pour les personnes (plus du tiers) qui n'avaient pas d'un médecin traitant, la priorité aura été, en plus de l'accompagnement psycho-social, de les aider à en trouver afin de leur permettre de bénéficier d'un suivi dans un parcours de santé inclusif.

L'Association souhaitant poursuivre dans ce sens a monté un projet portant sur « accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables ». Le premier semestre de l'exercice 2019 a permis de finaliser le programme et de trouver plusieurs partenaires institutionnels pour le soutenir et le financer, certains partenaires se sont engagés à apporter leur appui sur les deux exercices 2019 et 2020.

Les partenaires institutionnels suivants ont répondu favorablement à cette démarche :

- le Conseil Départemental du Val de Marne
- la Région Ile de France
- la CPAM du Val de Marne
- l'ARS Ile de France et sa Délégation Départementale du Val de Marne
- Pôle Emploi, délégation départementale et régionale

Il s'agit donc de permettre en 2020, la continuité de cette action concernant des personnes confrontées à des difficultés sociales (bénéficiaires du RSA et/ou autres minima sociaux ...) associées à des problèmes de santé.

Ce programme de promotion de la santé et de santé publique développé par CRETEIL SOLIDARITE concerne dans le champ de l'accès aux soins des publics vulnérables

- L'accueil des personnes intégrées dans le dispositif par les intervenants sociaux de proximité
- Un bilan de leurs problèmes et de leurs besoins de santé tant organique que mentale
- L'accompagnement des parcours de santé, l'information et l'orientation de ces personnes en situation de vulnérabilité
- L'appui et le soutien aux intervenants impliqués auprès de ces populations, tant de façon permanente tout au long de l'action qu'à l'occasion des séances d'information/sensibilisation/formation programmées en début du programme

Le projet a pu commencer à se déployer à la fin de l'été 2019 et se poursuivra en 2020 :

- premières réunions de sensibilisation avec les partenaires EDS et Pôle Emploi
- groupe de travail avec les responsables de l'action sociale du Département du Val de Marne
- recrutement et mobilisation de l'équipe de médecins généralistes

V – 2 – MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT EN LIEN AVEC LE SYNDROME DE STRESS POST TRAUMATIQUE

Il est proposé, en lien avec les partenaires engagés dans des dispositifs dédiés à la réponse au syndrome de stress post traumatique de consacrer un temps dédié d'accueil, d'écoute, de repérage et d'orientation pour les personnes victimes de syndrome de stress post traumatique. Dans un premier temps, cette consultation sera ouverte au public migrant et/ou réfugié pour lequel Créteil Solidarité à une expertise. Il est envisagé par la suite de l'ouvrir à d'autres publics victimes d'autres types de syndrome de stress post traumatique.

L'objectif de ce projet est de permettre aux personnes présentant des troubles de stress post-traumatique de ne pas attendre l'évolution clinique vers des signes handicapants pour consulter.

Les consultations seront menées par un médecin ayant une expérience de cette pratique et un(e) psychologue clinicienne spécialisé(e) ou un psychiatre.

Le binôme médecin-psychologue travaillera avec les partenaires ressources extérieurs comme la PASS Psychiatrique de H. Mondor et le Dispositif de Soins Partagés de Chenevier, le Centre Minkowska, le COMEDE ou Primo Levi.

Aujourd'hui, les associations spécifiques à la prise en charge des personnes ayant vécu des situations de violences extrêmes tel que le centre Primo Levi, le centre Minkowska, le COMEDE ou bien Parcours d'Exil ont des listes d'attente qui restent particulièrement longues et ne permettent pas d'y avoir recours dans des délais courts. Une prise en charge précoce est pourtant un élément majeur dans l'efficacité de l'accompagnement des victimes.

Ce travail nécessite un temps de réflexion indispensable autour des situations complexes, un temps d'accompagnement et d'analyse des pratiques avec un(e) psychologue dédié(e) ou avec une des structures partenaires sera mis en place.

Cette mission s'articulera avec la réponse à l'attention des enfants et des adolescents mise en place par le service de pédopsychiatrie du Pr Jean Marc BALEYTE au CHIC.

Dans le cadre de ces consultations spécifiques il peut être fréquent que la demande soit médicale ou psychologique, il est important que les deux professionnels concernés échangent pour mieux comprendre le besoin de la personne.

Il s'agit pour l'exercice 2020 d'une expérimentation du dispositif d'accueil, d'écoute d'information et d'orientation des personnes concernées. Il pourra également proposer un suivi /accompagnement de la personne et/ou une orientation vers les partenaires spécialisés. Ce dispositif sera mis en œuvre de façon progressive sur une période de 8 à 10 mois qui sera analysée et évaluée au cours de la période concernée.

Ce programme débutera au cours du second semestre 2020 sous la forme d'une expérimentation de 8 à 10 mois.

V – 3 – UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LE SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE DE L'UPEC PAR LA RÉALISATION D'UN PROJET À DESTINATION DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE FRAGILITÉ ET/OU VULNÉRABILITÉ

Elaboration en partenariat avec le Service de Santé Universitaire de l'UPEC d'un projet d'accompagnement sanitaire, psychologique et social des étudiants fragiles et/ou en situation de vulnérabilité.

L'évaluation des problèmes et des besoins de santé de l'étudiant en situation de fragilité (problèmes de santé, isolement, difficultés relationnelles, situation sociale difficile, éloignement ...) permet une approche de l'étudiant dans sa globalité.

Il s'agit de pouvoir en assurer un accompagnement tout aussi global, dans le souci d'une situation complexe, qui nécessite souvent une mise en cohérence des actions médicales, sociales et parfois, associée à un suivi psychologique.

Il s'agit également, après une évaluation individuelle des problèmes et des besoins, de pouvoir proposer à chaque étudiant qui le nécessite, une orientation pertinente vers les acteurs médicaux et sociaux pouvant répondre à ses besoins. Le lien fonctionnel avec le CROUS devra encore être développé.

Aujourd'hui, les échanges sont nombreux, mais, pour les étudiants fragiles, la prise en charge sanitaire et sociale, voire parfois psychologique cohérente et coordonnée avec les partenaires de proximité peut être améliorée.

Dans le cadre du déploiement du dispositif « Résus + », (dispositif d'accès aux soins à l'usage des étudiants et du personnel de l'UPEC), la présence d'un membre de l'équipe, chargé de la coordination, à temps complet depuis février 2020, devrait améliorer la capacité du service à faire un lien avec les partenaires du secteur social.

Pour les situations les plus complexes un partenariat avec le Réseau de Santé de l'association « Créteil Solidarité » a été initié, permettant un accompagnement de certains étudiants par cette association. L'association Créteil Solidarité sera également en mesure d'assurer pour l'équipe du Service de Santé Universitaire, une formation-action spécifique dédiée au suivi des situations complexes et visant à développer les méthodes de travail en pratiques coopératives sanitaires et sociales.

Ce projet, co-porté avec le service de santé universitaire de l'UPEC et le Réseau de Santé de Créteil Solidarité débutera par des sessions d'information/sensibilisation à destination des professionnels concernés.

Le dispositif d'accompagnement des jeunes étudiants fragiles sera mis en place dans un second temps après recueil des besoins.

V – 4 – ACCOMPAGNEMENT DE L'ACADÉMIE DE FOOTBALL DE L'US CRETEIL

Les responsables de la section Football de l'US Créteil font le constat d'une difficulté ressentie et effective des éducateurs sportifs qui accueillent souvent, dans le cadre de l'Académie, des jeunes en situation de fragilité et de vulnérabilité.

Le COPIL de l'Académie envisage de mettre en place un accompagnement et un soutien en faveur de ces jeunes en formation doublé d'un programme d'accompagnement des professionnels de première ligne qui se sentent en difficulté pour mettre en place un dispositif de réponse aux besoins de santé de ces jeunes sportifs

Le Réseau de Santé de Créteil Solidarité, ayant l'expérience d'accompagnement et d'appui aux professionnels comme de l'animation de formation de formateurs a été contacté par le COPIL de l'Académie du Football afin de contribuer à l'élaboration d'un projet répondant à cette mission.

Les questions posées sont celles du mal être, de la santé mentale, des conditions sociales, des problèmes d'identité des jeunes qui mettent parfois les intervenants en difficulté.

Ce dispositif se donne pour objectif de renforcer la capacité d'intervention des membres de l'équipe de l'Académie de Football de l'US Créteil dans leur mission d'accueil et d'accompagnement vis à vis des jeunes en situation de fragilité psychosociale.

Il vise à répondre à un besoin des équipes concernées afin de leur permettre de

- être mieux préparées pour faire face à ces situations complexes
- pouvoir repérer les risques,
- être en capacité d'orienter de façon pertinente.

Une première rencontre entre l'équipe du Réseau et un des animateurs du groupe d'éducateurs sportifs en charge de ce projet a permis d'identifier des besoins spécifiques :

1. mettre en place d'un parcours de santé pour les jeunes en cas de besoin
2. ouverture d'ateliers de sensibilisation et réappropriation de la problématique santé pour les jeunes eux-mêmes : forums bimestriel « ma santé et moi »
3. une formation/accompagnement du groupe d'éducateurs visant à renforcer leur capacité à répondre aux besoins de ces jeunes
4. des séances régulières d'analyse pluridisciplinaire de situations complexes

Dans cette perspective, le projet consistera à améliorer les pratiques professionnelles.

Il est nécessaire de permettre aux membres de l'équipe concernée de prendre ensemble la mesure de leur champ d'intervention et en corollaire celle de leurs limites, c'est donc pour cela que le choix s'est porté sur un cycle de séances de formation interactive, basée sur les méthodes de dynamique de groupe.

Ce dispositif devra permettre aux participants d'être en capacité de

1. Identifier les signes d'alertes notamment en santé et/ou en santé mentale, qui doivent conduire à orienter l'utilisateur vers des professionnels compétents.
2. Aider la personne en souffrance à dire, à exprimer ses besoins et ses difficultés.
3. Améliorer leur capacité à analyser et réguler les situations difficiles afin de permettre à l'équipe de mieux comprendre les mécanismes mis en jeu
4. Travailler sur le décalage demande/réponses et identifier les besoins
5. Identifier et utiliser les ressources de proximité notamment les familles
6. Distancier identité personnelle et identité professionnelle
7. Lister et pouvoir utiliser les personnes ressources. Savoir quand et vers qui orienter

V – 5 – DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS AVEC LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES DU PLATEAU BRIARD.

Ce projet en cours d'élaboration, comporte trois axes actions

Axe 1 : Permanence d'écoute, de soutien psychologique et d'orientation pour les jeunes

Cette consultation psychologique s'adresse aux jeunes inscrits dans un parcours d'insertion. Elle vise à faciliter l'accès à un accompagnement de la souffrance et ou des difficultés psycho-sociales repérées par l'équipe et qui constituent un frein au parcours d'insertion professionnelle et sociale. Des échanges réguliers entre la psychologue chargée de mission et les conseillères de la mission locale permettent de faciliter leur travail d'accompagnement (emploi, logement, santé).

Axe 2 : Ateliers collectifs de promotion de la santé à destination des jeunes

Ces pratiques d'ateliers collectifs ont vocation à développer et/ou renforcer une démarche de promotion de la santé et de prévention et d'éducation à la santé. Que ce soit par le biais d'actions collectives ou par la présence de professionnels de santé (médecin, infirmière, psychologue ...), la finalité recherchée est toujours l'orientation vers le système de distribution de soins dans le cadre du droit commun en complément de l'insertion. Ces ateliers peuvent concerner, en priorité ou pas, les usagers de la mission locale suivis dans le cadre du dispositif de la « garantie jeunes ».

Axe 3 : Appui et accompagnement des équipes de la Mission locale

L'association Créteil Solidarité-Centre territorial de ressources « Santé et Vulnérabilité » intervient déjà dans plusieurs structures du Val de Marne afin de proposer un appui et un accompagnement aux professionnel(le)s confrontés(e)s à des jeunes en situations complexes. C'est le cas notamment auprès des équipes de la mission locale de Maisons-Alfort et de celles du PLIE-PCI GPSEA.

Le projet intègre donc ce type d'intervention qui prendrait la forme de séances régulières d'appui et de réflexion sur les situations complexes ou sur l'apport d'éclairages théoriques à des difficultés rencontrés par les conseillers intervenant auprès des jeunes.

Partenaires

VI. PARTENAIRES

VI – 1 - Partenaires institutionnels et financeurs

- ▶ Agence Régionale de Santé d'Ile de France (ARS IDF)
- ▶ ARS délégation départementale du Val de Marne
- ▶ Conseil Territorial de Santé du Val de Marne
- ▶ Acsé (agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances)
- ▶ Assurance maladie : CNAM et CPAM du Val de Marne
- ▶ Territoire Grand Paris Sud Est Avenir anciennement Communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val de Marne
- ▶ CRSA
- ▶ PROMO Santé, Pole territorial de ressources en promotion de la santé
- ▶ ORS Ile de France.
- ▶ Conseil Départemental du Val de Marne (PMI/CPEF, EDS, service insertion, DASO...)
- ▶ Conseil Régional d'Ile de France
- ▶ Ville de Créteil : Contrat Local de Santé, CCAS, CLSM, et Direction de la Politique de la Ville
- ▶ Ville de Bonneuil sur Marne
- ▶ Valophis Habitat
- ▶ Créteil Habitat
- ▶ URPS Médecins Ile de France
- ▶ UNAFORMEC Ile de France
- ▶ UPEC, Service de Santé Universitaire
- ▶ Conseil de l'Ordre des médecins du Val de Marne.
- ▶ PJJ/Centres d'action éducative (Créteil, Nogent sur Marne).
- ▶ Education nationale (rectorat, inspection académique, établissements scolaires).
- ▶ Ministère de la santé et des affaires sociales
- ▶ Fonds Social Européen (FSE)
- ▶ US Créteil, Section FOOTBALL

VI – 2 - Etablissements de santé – organismes professionnels - Réseaux de santé

- ▶ Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.
- ▶ Groupement Hospitalier Henri Mondor – Albert Chenevier.
- ▶ Hôpitaux de Saint Maurice
- ▶ Espace Ethique, APHP, Paris
- ▶ DSP Créteil
- ▶ CMP (Créteil, Maisons Alfort, Boissy, Alfortville...)
- ▶ Centre médico-psycho-social Françoise Minkowska
- ▶ Centre Primo Levi
- ▶ Réseau PARTAGE 94
- ▶ Réseau REVESDIAB
- ▶ Réseau VISA 94
- ▶ Réseau Périnatalité Est Val de Marne.
- ▶ Médecins généralistes libéraux du Val de Marne (« médecins relais »)
- ▶ Infirmières et psychologue libérales Val de Marne
- ▶ Réseaux de Santé d'Ile de France (RÉSIF)
- ▶ FACS
- ▶ Pôle de Santé de Créteil et de l'Est du Val de Marne
- ▶ FEMASIF
- ▶ UNR Santé

VI – 3 - Partenaires associatifs

- ▶ COMEDE.
- ▶ UNAFAM Val de Marne
- ▶ Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI -Relais 94)
- ▶ AIDES Val de Marne
- ▶ Fédération des centres sociaux du Val de Marne
- ▶ Ligue contre le Cancer Comité Val de Marne (et Comité national)
- ▶ Missions Locales (Créteil, Plaine Centrale Val de Marne et Maisons Alfort)
- ▶ Drogues et Société et IAP Maisons Alfort
- ▶ Croix Rouge Val de Marne (plateforme de coordination – vaccinations gratuites/ ARS)
- ▶ SAMU Social de Paris
- ▶ Secours Catholique
- ▶ Emmaüs Créteil
- ▶ France Terre d’Asile (FTDA : CADA et plateforme de Créteil)
- ▶ Foyers ADEF Val de Marne
- ▶ Plan Local pour l’Insertion et l’Emploi – PLIE Plaine Centrale Val de Marne
- ▶ Association de prévention Pluriels 94
- ▶ Associations : Elles aussi, Sonikara, Saint Michel, Epicerie Solidaire (Créteil)
- ▶ Centres sociaux culturels et MJC de Créteil
- ▶ Médecins du Monde
- ▶ Observatoire du Droit à la Santé des Etrangers (ODSE).
- ▶ Centre Primo Levi
- ▶ CRIPS Ile de France
- ▶ Association « Elus, Santé Publique et Territoires »

VI – 4 - Autres partenaires

- ▶ GIP ESTHER – EXPERTISE France.
- ▶ Croix Rouge (IFSI ESI - Paris 14).
- ▶ Cabinet CEMKA Eval.

Enjeux et perspectives

VII. ENJEUX ET PERSPECTIVES

Ce paragraphe a été rédigé en plein cœur de l'épidémie/endémie à Corona Virus.

La période de confinement a amené à modifier tant les systèmes de pensée que l'organisation de la structure.

Les enjeux et les perspectives ne peuvent pas être les mêmes qu'il y a quelques mois. Une réflexion collective sera nécessaire pour proposer face une situation nouvelle non programmée, il sera nécessaire de reposer des références et un cadre organisationnels adaptés et adaptables à ces évolutions du cadre.

VII – 1 – Assumer l'intégration de PASS Externe/Centre de consultations médicales et sociales de Créteil Solidarité au cœur d'une PASS Unique portée par le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.

Le cofinancement par une ligne MIGAC de la PASS Externe depuis 2011 et son renforcement en 2015 ont mis en évidence la difficulté d'un co-pilotage Association/CHIC pour la gestion tant des ressources humaines que du financement du dispositif.

Le Comité Directeur du CHI Créteil a pris en septembre 2018 la décision d'en assurer la gestion administrative et financière de façon centralisée. Le principe avait reçu l'assentiment de l'ARS tant au niveau du siège que de la Délégation Départementale.

Le contexte administratif et financier a conduit à une autre issue : le Centre de consultations médicales et sociales de Créteil Solidarité devenu en 2011 PASS Externe a été intégré au 1er janvier 2020 à une PASS Centralisée au CHI Créteil dite PASS Unique.

En accord avec le CHIC et l'ARS, l'équipe du Réseau en charge de la gouvernance associative de ce dispositif, continue jusqu'au 31 décembre 2019, a contribué à assurer le fonctionnement de la PASS Externe jusqu'à cette date et a apporté sa contribution au passage de relais.

Le Réseau continuera à développer ses missions d'accompagnement des parcours des publics vulnérables ainsi que d'appui et soutien aux professionnels, toujours dans la recherche et l'exigence d'une démarche qualité.

Les derniers mois de l'exercice 2019 ont recouvert une difficile période pendant laquelle l'équipe permanente qui assurait le fonctionnement du CCMS/PASS Externe s'est vue inscrite dans un processus de licenciement économique. Ce surcote financier non programmé n'a pu être pris en charge par l'Association que grâce à la contribution de l'ARS.

VII – 2 – Dans le contexte de la situation sanitaire, innover pour maintenir le lien social et protéger l'espace d'échange pluri-professionnel : création « d'ateliers forum virtuels »

En cette période de « distanciation sociale » l'orientation forte du Réseau/Centre de ressource consiste à « préserver le lien social » notamment vers les populations les plus fragiles et vers les professionnels confrontés tous les jours à la complexité inhérente à l'accompagnement des personnes et des familles en situation de vulnérabilité.

Il s'agit, en alternative aux séances de sensibilisation/information/échanges organisées régulièrement par le Réseau de Santé de Créteil Solidarité, de construire un temps et un espace virtuel pour protéger la dynamique et le lien social interprofessionnel tout en y intégrant, dans la mesure du possible, du partage d'expérience et de l'acquisition de connaissances.

Ce dispositif sera créé, en partenariat avec l'UNAFORMEC Ile de France, sur la base du volontariat, les intéressés s'inscriront pour chaque séance en fonction de la date et du thème proposés.

Objectif

L'objectif est de sauvegarder un temps d'échanges et de réflexion ouvert à un groupe de professionnels tant de la santé que du social ou du médico-social.

Questions et thématiques abordées

Il semble imaginable, en ces temps difficiles, de proposer quelques thématiques d'actualité :

- nouvelles modalités d'organisation et besoins prioritaires dans le cadre de cette nouvelle organisation de l'articulation sanitaire et sociale en termes de rapport au public et de collaboration pluridisciplinaire
- santé mentale et épidémie de Covid : quelles conséquences pour les patients déjà en souffrance ? pour les enfants ? quelles réponses à apporter aux patients anxieux dans ces situations d'incertitudes tant scientifique que d'organisation de la vie quotidienne ?
- Les conséquences pour les professionnels du soin et du social en terme personnel ?
- Le travail en commun : les conséquences de cette mise en pratique en commun dans les équipes de soins primaires ou les CPTS. Comment capitaliser ?
- Peur et représentations : comment vivre avec le Covid ?
- Comorbidités et Covid
- Place de la personne
- Prise en charge pluri professionnelle en ville des patients post-réanimation Covid-19 et des patients suspects du Covid-19 après le 11 mai
- Prise en charge pluri-professionnelle en : quelles difficultés ? quelles ressources ? et demain ?
- ...

Le programme sera adapté aux besoins évoqués lors du premier temps de rencontre.

Public

Le public ciblé serait constitué de

- acteurs des CPTS et leurs partenaires,
- professionnels de santé libéraux
- intervenants de l'action sociale et ou de l'action médico-sociale participants au Réseau de Santé de Créteil solidarité,
- membres et partenaires du Pôle de Santé du Val-de-Marne.

Méthodes et moyens :

Il est envisagé de panacher le temps d'échanges avec l'intervention d'un fil rouge, expert ou personne ressource qui intervient en réaction à ce qu'il a entendu, en fin de la séance. Le fil rouge suit le débat et y réagit en fin de séance

Les rencontres d'une durée de 2h à 2H30 maximum, se feront en vidéoconférence par ZOOM ou tout autre moyen

Limitation à 12 à 14 personnes pour les soirées interactives dont l'horaire sera précisé ultérieurement.

Méthode : ouverture par un tour de table de présentation de chacun, discussion et intervention d'un fil rouge en conclusion

Une première séance d'information, de sensibilisation à la Méthode et de recueil des besoins et des attentes sera nécessaire.

L'animation est assurée par un professionnel ayant une expertise dans la formation, il régule la parole.

VII – 3 – Renforcer, en appui au DAC 94 Est, les alliances pour une stratégie de portage territorial autour de la thématique « santé et vulnérabilité ».

L'ARS est, sur le Val de Marne, a finalisé la structuration des dispositifs d'appui à la coordination en deux territoires situés à l'Ouest et l'Est de la Seine.

A l'Est le portage du Dispositif d'Appui à la Coordination a été confié au Réseau tri-thématique PARTAGE 94 et ses partenaires. Cette organisation prend appui pour les problèmes relatifs à la vulnérabilité, aux addictions et à la santé mentale, sur un regroupement de deux réseaux historiquement « VIH, addiction et précarité » : CRETEIL SOLIDARITE et Visa 94-Boucles de Marne.

Le partenariat entre Créteil Solidarité et le Réseau Visa 94-Boucles de Marne est effectif depuis plusieurs années. Il devra être formalisé dans les prochains mois.

Depuis quelques mois la collaboration avec l'équipe de Drogues et Société s'est mise en œuvre autour d'un projet commun relatif à la formation/sensibilisation des intervenants sociaux de plusieurs territoires fléchés sur « prévention des addictions » et « addiction et vulnérabilité ».

Il est donc prévu de formaliser l'ouverture de la valence addiction et santé mentale du Centre de ressources en s'appuyant sur un partenariat fonctionnel avec ces deux structures.

VII – 4 – Redéployer en interne une activité d'accueil, écoute, information et orientation autour du « syndrome de stress post traumatique »

Créée, il y a plus de six ans, à l'initiative du Dr Moncef MARZOUKI, alors consultant au CCMS et chargé de mission Santé Publique et Promotion de la santé au Réseau, cette consultation fonctionnait une journée par semaine sur le site du CCMS.

La majorité des consultants était issue du public fréquentant le CCMS/PASS Externe. Sur l'ensemble des personnes se présentant sur les PASS, comme à Médecins du Monde, au COMEDE ou dans les Centre d'accueil dédiés à ces populations, près de 40% ont été victimes dans leur pays d'origine, lors du parcours d'exil et parfois aussi depuis leur arrivée en France de violences, harcèlements et stigmatisations.

L'objectif consiste à continuer de permettre à ces personnes en souffrance de partager leur histoire, de se dire et de travailler avec des professionnels sur cette souffrance. C'est un plus qui ne peut que les aider « à vivre avec » et dépasser leurs traumatismes.

Cette consultation a pour mission de renforcer la démarche initiée dans le cadre du CCMS pour offrir un espace et un temps si rares à ces personnes et ces familles en situation d'exclusion et de grande vulnérabilité.

Il s'agit là de répondre à un réel besoin, clairement identifié, spécifique à ces populations et actuellement très insuffisamment satisfait. Le développement de cette offre sera un des chantiers à assumer pour les prochaines années, en lien et en réseau avec les équipes expérimentées dans ce domaine.

ANNEXE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres actifs élus au 23 mai 2019

Membres du Conseil

BESSAN Jonas,	Médecin Généraliste
BISMUTH Olivier	Médecin Généraliste
CAUTERMAN Maxime	Médecin Santé Publique et médecine sociale
CHOUSTERMAN Michel	PH honoraire CHI Créteil, Vice-président
CHOUAID Christophe	PU PH, CHI Créteil
CRAYOL Maurice	Cadre retraité de la fonction publique territoriale
ELGHOZI Bernard	Médecin Généraliste, Président
HERPSON John	IDE, Créteil
HOUIS Olivier	Médecin généraliste
IKKA Michel	Médecin Généraliste
LELAGADEC Anne	Médecin généraliste
LEROUX Jean-Louis	Médecin Généraliste ; Secrétaire Général Adjoint
MOREAU Jean François	Avocat, Bâtonnier Honoraire de Créteil
SCIMECA Daniel	Médecin Généraliste, Secrétaire général
TALHOUARN Yves	Directeur honoraire des services, Conseil Département du 94, Trésorier
TARDIEU André	Médecin Généraliste, Trésorier Adjoint

Personnes qualifiées

BALEYTE Jean Marc	Pédopsychiatre, Professeur des Universités, CHI Créteil
GARRIGOU-GAUCHERAND Martine	Vice Présidente, GPSE Avenir, conseiller municipal Créteil
HOUSSET Bruno	PU-PH CHI, Créteil
JEANVOINE Brigitte	Vice Présidente Conseil Départemental 94, Maire adjoint Créteil
PARDOUX Stéphane	Directeur Général, CHI Créteil
PELISSOLO Antoine	Psychiatre, Professeur des Universités, Hôpital H. Mondor
VECHARD Éric	Délégué Territorial, ARS IDF

Invités Permanents

DELACROIX Isabelle,	PH, Chef de Pôle, UMSP, Service de Médecine Interne, CHIC
DELETANG Elisabeth,	Directrice des Soins, CHIC
DELOUR Marcelle,	Médecin de Santé Publique, Pédiatre
GOBILLON Philippe,	Directeur Plaine centrale Initiatives
PETRILLO Antoine,	Direction Politique de la Ville, Ville de Créteil
POINTEREAU Fabien,	Responsable Communauté d'agglomération
RIFFAUD Isabelle,	SGA Ville de Créteil, Directrice du CCAS de Créteil